



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 041 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 14 mars 2007

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 14 mars 2007

•(0905)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): La séance est ouverte.

Bonjour. Je m'appelle Gary Schellenberger et je suis le président du Comité permanent du patrimoine canadien. Je suis ravi de me trouver à Vancouver ce matin, accompagné de quelques membres du comité.

Quelle belle matinée. Lorsque je me suis réveillé dans ma chambre, le soleil brillait et rayonnait sur les montagnes et le pont. C'était magnifique.

M. Andrew Wilhelm-Boyles (directeur général, Alliance for Arts and Culture): Ça l'est toujours.

Le président: C'est fantastique. J'ai regardé vos pelouses en arrivant hier et je me suis dit que vous allez devoir bientôt sortir vos tondeuses à gazon.

Nous sommes ici dans le cadre de notre étude du rôle du radiodiffuseur public au Canada. Je suis très heureux que les témoins qui ont proposé leurs noms puissent comparaître aujourd'hui. Nous disposons, du moins je l'espère, de pas mal de temps ce matin.

Nous attendons Mme Fry. Nous ne savons pas encore si elle viendra ou non.

Je souhaite la bienvenue à Mme Savoie et à Mme Bourgeois.

J'aimerais d'abord remercier Mme Bourgeois. L'exposé de Friends of Canadian Broadcasting a été imprimé, mais n'a pas été fourni dans les deux langues officielles. J'aimerais remercier Mme Bourgeois de nous permettre d'utiliser ce document ce matin. Il contient des tableaux importants qui pourraient nous être utiles.

J'aimerais vous demander de vous en tenir à environ dix minutes pour vos exposés. Ensuite nous passerons aux questions. Puis, s'il nous reste encore cinq, dix ou quinze minutes à la fin de la séance, je demanderai peut-être à nos spécialistes de la Bibliothèque du Parlement de poser des questions. Pour être franc, ce sont eux qui rédigeront le rapport. Alors, si les témoins sont d'accord, j'aimerais que l'on procède de la sorte.

J'aimerais souhaiter la bienvenue ce matin à Andrew Wilhelm-Boyles, de l'Alliance for Arts and Culture, à Ian Morrison, porte-parole de Friends of Canadian Broadcasting, et à Anne Ironside.

D'après l'ordre des noms qui figurent sur ma liste, je demanderai à M. Wilhelm-Boyles de commencer.

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président et membres du comité, merci de me donner l'occasion de prendre la parole au nom de la Greater Vancouver Alliance for Arts and Culture, qui représente les organisations culturelles et les artistes des 22 municipalités du district régional du Grand Vancouver.

Je me suis rendu compte hier soir que j'avais écrit un long mémoire et je vais l'abrégé. La version intégrale du document a été distribuée, mais n'a malheureusement pas été traduite en français. Nous le ferons.

Nous n'allons pas répondre à toutes les questions qui ont été posées dans le document d'invitation. Le comité écoutera bon nombre de témoins qui sont spécialistes dans des domaines reliés à l'étude en question. À cet égard, nous vous recommandons l'excellent mémoire de la Conférence canadienne des arts. Nous sommes tout à fait d'accord avec ses propos.

Notre objectif est de discuter plus généralement du rôle fondamental du radiodiffuseur public dans le témoignage, la stimulation, le soutien et la promotion de l'expérience canadienne, qui est, à notre avis, de créer et de promouvoir une société pluraliste qui soit distincte, humaine, harmonieuse, équitable, empathique, créative, vibrante, saine et prospère. Nous estimons que les arts et la culture ont tout à voir avec cet objectif louable et que le radiodiffuseur public devrait leur permettre de l'atteindre.

Lorsque nous utilisons l'expression « arts et culture », nous faisons référence à la vaste définition de la culture, que l'on décrit souvent comme la définition de l'UNESCO, soit « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société [...] elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Nous faisons également référence à la définition plus étroite qui inclut les arts visuels, littéraires et de la scène ainsi que le patrimoine — et nous y ajoutons les médias.

La seconde définition sera perçue comme une codification formelle de la première. Si nous faisons fi de la première, nous rejetons ce qui motive les gens, ce qui leur donne une identité et un sens, ce qui les lie à leurs voisins. Si nous faisons fi de la seconde, nous renonçons aux plus puissants véhicules de l'imagination, de la créativité, de l'inspiration, de l'enrichissement et de l'expression propres à l'humanité. Nous estimons qu'au Canada, Radio-Canada représente le véhicule le plus important dans la promotion, le soutien et la stimulation des arts et dans l'exploration et la création d'une identité au niveau local, régional et national.

Pier Luigi Sacco est professeur d'économie culturelle à l'Université de Bologne. Au cours des dernières années, il a créé un lien avec Vancouver qui lui a permis d'expérimenter, d'explorer et d'examiner l'écologie culturelle et l'économie de la ville. Le professeur Sacco postule que depuis la Seconde guerre mondiale, les sociétés — du moins celles dans le monde développé — ne sont plus mues par la rareté des ressources ou la satisfaction des besoins quotidiens, mais par une quête d'identité. M. Sacco souligne que l'identité se trouve essentiellement de deux façons: dans l'acquisition de choses, ce qu'il appelle l'identité par le biais d'objets, et par l'expérience de relations et d'événements importants, ce qu'il appelle l'identité par le biais de l'expérience. D'après lui, cette dernière forme d'identité mène au développement de collectivités saines, créatives, efficaces et épanouies.

Au fur et à mesure que le Canada accueille de plus en plus d'immigrants et que nos collectivités se diversifient, le besoin de partager nos expériences par le biais d'histoires augmente. Un récent article de journal laissait entendre que si nous voulons créer des relations harmonieuses dans tous les secteurs de la société, il faut accueillir les nouveaux immigrants dans nos foyers au lieu de leur dicter des règles de comportement, autres que la primauté du droit, bien entendu. Si nous ne le faisons pas, comment peuvent-ils comprendre notre façon de vivre et nos valeurs? De même, comment pouvons-nous véritablement comprendre leurs valeurs si nous n'allons pas chez eux?

Puisque, pour être réaliste, la plupart d'entre nous n'entreront pas dans les foyers des autres, il incombe au radiodiffuseur public de nous y amener. En effet, il entre dans nos foyers, nos salons et nos chambres à coucher, et il peut et devrait être un véhicule qui nous permettrait de raconter nos histoires d'une manière sensible, honnête et humoristique. Ces histoires sont racontées par des artistes canadiens dans toutes les disciplines. Nous estimons que le radiodiffuseur public national doit conserver cet espace pour l'expression du travail des artistes canadiens comme priorité.

Le professeur Tony Bennett, du Economic and Social Research Council de la Grande-Bretagne, a écrit un document intitulé « Cultural Policy Beyond Aesthetics », dans lequel il se réfère à une étude qu'il a effectuée avec deux autres de ses collègues en Australie dans les années 1950. Dans son document, il indique que « ... en ce qui concerne les profils démocratiques de ses auditoires mesurés en fonction de leur classe, de leur éducation, de leur composition ethnique et selon le sexe, la radiodiffusion publique se classe première dans le domaine de l'inclusion sociale... ». Il n'est pas déraisonnable de présumer que l'on pourrait dire la même chose de Radio-Canada dans l'écologie culturelle canadienne.

● (0910)

Dans ce contexte, nous sommes tout à fait d'accord avec le mandat actuel de la SRC. Il n'y a pas lieu de le changer. Cependant, c'est un mandat exigeant, compliqué par le fait que, dans l'intérêt du journalisme responsable, la SRC doit parfois mordre la main qui la nourrit, alors qu'elle ne dispose plus du financement pour le faire correctement. On se rend compte avec perplexité qu'à une époque où les demandes envers le radiodiffuseur public sont de plus en plus importantes et que les coûts de faire des affaires augmentent dans presque tous les secteurs, le gouvernement accorde au radiodiffuseur public national le même financement qu'il y a trente ans.

La SRC a su créer et promouvoir l'art canadien sous toutes ses formes. En effet, l'existence même d'un secteur culturel canadien fort et florissant — et son excellence est reconnue par le public et les critiques du monde entier — peut être attribuée à l'investissement

historique que le gouvernement du Canada a fait auprès des artistes, par le truchement de la SRC et du Conseil des Arts du Canada.

Les compressions excessives au financement de la SRC des trois dernières décennies, cependant, se sont traduites par une diminution des investissements dans les arts au Canada et un rayonnement limité des régions et des villes du pays dans le monde.

L'extrait suivant du rapport du Comité permanent du patrimoine canadien de 2003, *Notre souveraineté culturelle: le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne* est très instructif.

La production et la diffusion des dramatiques de langue anglaise sont également une source de souci. Sauf au Québec, où le public se passionne pour les dramatiques originales créées ici, les émissions américaines dominent les ondes à un point qui est pratiquement inconnu et inimaginable dans tout pays autre que les États-Unis eux-mêmes... Les Canadiens ont rarement l'occasion de voir des représentations de leurs vies et de leurs milieux ailleurs qu'aux nouvelles.

Cela fait quatre ans, et peu de choses ont changé.

Un avertissement: nous vivons à l'époque des mesures, à une époque où on a de plus en plus le sentiment que tout ce qui vaut la peine d'être appuyé doit être mesuré. Par conséquent, nous consacrons beaucoup de temps, d'efforts et d'argent à mesurer tout ce qui peut être mesuré et même des choses qui ne peuvent l'être. Dans le domaine des arts, nous pouvons mesurer toutes sortes de choses, mais il est impossible de mesurer l'incidence de la relation entre les artistes et leur public ou les participants à une activité, lorsqu'une personne se découvre sous un nouveau jour, lorsqu'une communauté, lorsque le monde se redécouvre — ce moment électrisant, cette perception ou cette réalisation qui peut changer des croyances, des comportements ou des vies. Ce phénomène ne peut être mesuré et c'est la fin, la valeur et le sens de l'art, qu'il soit diffusé ou direct. Il faut reconnaître la valeur de ce qui ne peut être mesuré et soutenir les arts, justement parce que leur valeur ne peut être mesurée.

Ce qui est vrai pour les arts de façon générale s'applique également au radiodiffuseur public. Si son manque de moyens a fait de la SRC l'ombre de ce qu'elle était en ce qui concerne la promotion des arts et de la culture du Canada, elle peut encore être la plus importante institution culturelle et artistique du pays et le fournisseur omniprésent des arts et de la culture du Canada.

Il y a vingt ans environ, nous, le secteur artistique, avons avalé tout entière l'idée selon laquelle la durabilité à long terme passait par des arguments financiers forts pour appuyer nos activités. C'est donc ce que nous avons fait, avec succès. Cependant, en présentant ces arguments, nous avons trop souvent négligé les autres aspects positifs de l'art: la qualité de vie de nos collectivités, l'effet bénéfique des arts sur la santé, la sécurité publique, l'éducation, le système de justice, la régénération urbaine, la fierté des collectivités, la cohésion sociale, l'épanouissement personnel et social des jeunes, la nature de nos relations avec nous-mêmes et avec les autres, la nature de l'humanité, notre place dans le monde — toutes ces choses qui vont bien au-delà de l'analyse financière. Nous craignons que notre incapacité à mesurer ces choses devienne une autre excuse pour ignorer ce qui rend l'art spécial et irremplaçable. Nous demandons donc au comité de rester ouvert à ces éléments et aux valeurs de l'art, ainsi qu'au rôle du radiodiffuseur public dans la création et la promotion de ces valeurs comme elles le méritent.

En ce qui concerne le rôle précis de la SRC, voici une de nos nombreuses positions: nous croyons qu'elle doit commander et présenter davantage de nouvelles oeuvres et de nouvelles performances d'artistes canadiens et qu'elle doit les payer correctement. La SRC doit continuer à jouer un rôle de leadership en fournissant sur toutes ses tribunes une programmation diversifiée, y compris des oeuvres d'art historiques et contemporaines de tous genres, marquées au coin de l'excellence artistique, de la rigueur intellectuelle et de la saveur canadienne.

● (0915)

Lorsqu'on crée de l'art, il y a forcément un risque. La SRC doit être préparée à prendre ces risques et le gouvernement doit l'aider à ce titre. Nous croyons que la SRC devrait présenter sans équivoque la perspective canadienne, de façon honnête et distincte. Nous croyons que les activités culturelles qui se déroulent dans chaque communauté de notre pays sont importantes et que la SRC doit être plus présente dans les régions et les localités du Canada, afin de reconnaître et de saisir ces activités et de les montrer aux communautés elles-mêmes et à la population canadienne.

Nous croyons qu'il est temps de dispenser la SRC de sa responsabilité d'être en concurrence avec les télédiffuseurs commerciaux pour les recettes publicitaires. La SRC n'existe pas à des fins commerciales. Elle existe pour remplir le mandat décrit dans la Loi sur la radiodiffusion de 1991. Elle devrait s'en tenir à ce mandat et le gouvernement du Canada devrait lui accorder des fonds suffisants pour qu'elle fasse son travail. Un radiodiffuseur public adéquatement financé et soutenu est un élément fondamental d'une nation démocratique, autonome et souveraine.

Je terminerai en citant les mots d'autres personnes qui se préoccupent grandement de la santé de notre pays et de son secteur artistique. D'un artiste de Vancouver:

J'adore la SRC. C'est ridicule, en fait, mais c'est vrai. J'ai l'impression qu'elle est blessée actuellement, et pourtant je crois vraiment en cette création canadienne. La culture canadienne est une culture vitale et vivante qui n'a rien à envier aux autres cultures du monde. Les oeuvres qui en découlent devraient être diffusées au public canadien et au monde entier.

De l'écrivain, critique, défenseur et à présent maire de Lions Bay, Max Wyman, dans *The Defiant Imagination, Why Culture Matters*:

Il s'agit de l'authenticité de l'idée du Canada, qui repose sur les livres qu'il peut lire, la musique qu'il peut faire, la télévision et les films qu'il peut regarder. Il s'agit de ce que les bureaucrates et la classe politique appellent « le capital créatif » — la capacité des Canadiens d'écrire ces livres, de faire ces films, de créer et d'innover. Idéalement, ce qui devrait découler de cet environnement, c'est un travail intelligent, fidèle et sceptique, qui pourrait apporter aux questions du moment une saveur typiquement canadienne. Il faut laisser à la qualité la possibilité de trouver sa place.

Nous sommes d'avis qu'un meilleur investissement dans la SRC permettrait d'atteindre cet objectif.

Merci beaucoup.

● (0920)

Le président: Merci, monsieur Wilhelm-Boyles.

Passons maintenant à l'exposé du groupe Friends of Canadian Broadcasting, après quoi nous passerons aux questions.

Madame Ironside.

Mme Anne Ironside (Friends of Canadian Broadcasting): Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, soyez les bienvenus à Vancouver. Je m'appelle Anne Ironside. J'habite à Vancouver et je fais partie du conseil consultatif de Friends of Canadian Broadcasting et j'appuie vigoureusement la radiodiffusion publique canadienne.

Notre association est un groupe de vigilance qui scrute la programmation canadienne et le système audiovisuel de langue anglaise. Elle bénéficie de l'appui de 100 000 Canadiens, dont le quart habite en Colombie-Britannique.

Je suis accompagnée de Ian Morrison, porte-parole de l'association. Comme vous le savez, Friends of Canadian Broadcasting a présenté un mémoire au comité le 26 février. Nous avons également encouragé nos partisans à prendre une part active à votre importante étude.

Il y a quatre choses que je voudrais dire, c'est l'essentiel de notre message. Le premier, c'est que la sélection des membres du conseil d'administration de la société d'État doit se faire sans favoritisme, qu'ils doivent être choisis parmi les meilleurs éléments de la société canadienne, et que le conseil ait le pouvoir d'embaucher et de congédier au besoin son président-directeur général.

Il y a près de quatre ans, le rapport Lincoln a fait la recommandation suivante:

Pour favoriser une reddition de comptes et une indépendance accrues, les nominations au conseil de la SRC devraient émaner de plusieurs sources...

[Difficulté technique—Note de la rédaction]

Est-ce que c'est le cellulaire de quelqu'un?

Le président: Je n'en ai pas; ce n'est donc pas moi.

D'accord, poursuivez.

Mme Anne Ironside: Les nominations au conseil de la SRC devraient émaner de plusieurs sources et le président devrait être recruté par le conseil et lui être comptable.

Deuxièmement, le Parlement devrait ordonner au conseil de la SRC d'accorder une grande priorité au mandat de la Loi sur la radiodiffusion afin de refléter le Canada et ses régions au moyen d'auditoires nationaux et régionaux tout en répondant aux besoins particuliers de ces régions.

Troisièmement, que le Parlement invite le conseil de la SRC à élaborer un plan d'entreprise lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités régionales, de s'affranchir de la publicité à la télévision et des émissions étrangères et de renforcer la présentation de la réalité canadienne aux heures de grande écoute.

Quatrièmement, pour financer ce plan, le Parlement devrait proposer d'augmenter radicalement le budget de la SRC à raison de 100 millions de dollars au moins chaque année au cours des cinq prochaines années. Nous voyons là un investissement dans la mise à niveau de l'infrastructure sociale du pays. Comme le disait clairement le rapport Lincoln, un investissement comme celui-là ne ferait que placer les Canadiens dans la moyenne de ce que dépensent les pays de l'OCDE pour leur fierté civique. Vu sous cet angle, d'ici à 2012, le Canada dépenserait 15 ¢ par habitant par jour pour soutenir un réseau de diffusion public vigoureux et localement pertinent.

Ian.

• (0925)

[Français]

M. Ian Morrison (porte-parole, Friends of Canadian Broadcasting): Je vais résumer les principales recommandations contenues dans notre mémoire daté du 26 février. Par la suite, si vous le souhaitez, il nous fera plaisir d'en discuter plus longuement.

[Traduction]

Nous avons également commandé à la société CMRI, Canadian Media Research Inc., une enquête intitulée *Trends in TV Audiences & Public Opinion, 1996-2006*, qui porte en particulier sur la télévision de langue anglaise de CBC. C'est avec plaisir que nous vous offrons cette contribution supplémentaire à vos importants travaux.

Vous y trouverez des données sur la propriété des postes de télévision, les tendances en matière d'abonnement à la télévision directe à domicile par satellite, la réception par voie hertzienne et les nouvelles technologies vidéo. Il y est également question des tendances en matière de degrés d'écoute de la télévision, des parts de marché, de l'auditoire des émissions canadiennes; on y trouve enfin un examen de l'opinion publique en matière de télévision et en particulier de la CBC.

J'aimerais discuter des faits saillants de cette enquête, monsieur le président. Tout d'abord, la nécessité de conserver les émetteurs en direct dans toutes les régions du pays. Le rapport de CMRI révèle que 10 p. 100 des Canadiens dépendent de l'émission en direct pour capter leur signal télé, ce qui représente trois millions de citoyens. On ne s'attend pas à ce que cela change dans les années à venir. Parce qu'ils ont accès à un moins grand nombre de canaux, ces Canadiens ne représentent que 7 p. 100 des heures d'écoute. Le pourcentage de réception télé en direct est beaucoup plus élevé chez les téléspectateurs de langue française, soit 15 p. 100.

Quatorze pour cent de l'écoute du réseau de télévision de langue anglaise de la SRC se fait par voie hertzienne: 51 p. 100 à Windsor; 32 p. 100 à Leeds—Grenville, 24 p. 100 à Peace River nord; 17 p. 100 dans les Kootenays; 11 p. 100 à Fredericton et 10 p. 100 ici à Vancouver.

D'après le BBM, 26 100 personnes écoutent la télévision par voie hertzienne à Okanagan-Kamloops — nos amis de Save our CBC Kamloops sont à votre ordre du jour de cet après-midi — et ici à Vancouver, 188 700 personnes captent la télévision par voie hertzienne.

Vu l'importance de la réception en direct pour ces trois millions de Canadiens, il nous a paru particulièrement inquiétant de lire dans les observations de CBC/Radio-Canada devant le CRTC en août dernier que « la télévision hertzienne ne sera viable que dans les grandes agglomérations urbaines. »

L'automne dernier, CMRI a réalisé une enquête spéciale pour le CRTC auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Canadiens qui

ne sont abonnés ni au câble ni à la télévision par satellite. Une des questions du sondage était la suivante: si vous ne pouviez recevoir qu'une seule station hertzienne, laquelle choisiriez-vous? Quarante-cinq pour cent des répondants de langue anglaise ont répondu CBC TV et 49 p. 100 des répondants de langue française ont répondu Radio-Canada, loin devant CTV, Global, TVA et TQS.

Notre association vous prie donc instamment d'en discuter avec Radio-Canada la semaine prochaine et de rappeler à la direction que tous les Canadiens paient pour la société d'État et que tous ont le droit de recevoir sa programmation, qu'ils vivent en milieu urbain ou ailleurs.

Nous voulons aussi aborder avec vous des questions au sujet de cbc.ca. Vous avez dit que les nouveaux médias sont prioritaires pour vous. Ce qui suit est tiré de la recherche de CMRI. D'après le BBM, c'est-à-dire le Bureau of Broadcasting Measurement, les Canadiens se servent d'Internet à des fins non reliées au travail moins de quatre heures par semaine en moyenne, bien moins que les 26 heures qu'ils consacrent à regarder la télévision. Même les adolescents passent deux fois plus de temps à regarder la télé qu'à surfer. Même si on exclut les heures au travail, d'après Comscore, les Canadiens passent cinq heures et demie par semaine sur le net.

En mars 2006, cbc.ca s'est classé au vingtième rang des domaines canadiens. Sa portée mensuelle était de 4,2 millions d'internautes, mais à peine 475 000 utilisateurs par jour, qui passent en moyenne moins de sept minutes sur cbc.ca. Cela représente un cinq-centième de tout le trafic canadien sur le Web. À tout moment en mars 2006, cbc.ca ne desservait que 2 200 internautes, soit environ le nombre de téléspectateurs qu'attire un très petit canal de télévision spécialisée.

• (0930)

La société d'État n'a pas été communicative au sujet du coût de cbc.ca. Nous estimons que cbc.ca coûte au moins 20 millions de dollars nets de recettes et emploie 5 p. 100 de l'effectif de la société. Les parlementaires ont parfaitement le droit de savoir dans quelle mesure le contribuable subventionne cbc.ca au moment où le réseau de télévision de langue anglaise, par exemple, renonce à son engagement de diffuser des émissions canadiennes aux heures de grande écoute. Nous prions instamment le comité d'interroger la direction sur ce sujet. Vous affirmez ainsi le droit du Parlement d'établir les priorités en matière de dépense de l'argent du contribuable.

Comme vous le savez, la grille-horaire aux heures de grande écoute de la télévision de CBC dépend pour beaucoup des sports, à l'exclusion de toute autre émission. Pour l'exercice 2005-2006 — l'année de radiodiffusion se termine le 31 août — 23 p. 100 de la grille-horaire de la télévision de CBC était composé de sports. Cela représente 48 p. 100, soit près de la moitié, de l'auditoire de CBC aux heures de grande écoute. Il s'agissait pour l'essentiel de sports professionnels. En revanche, moins de 5 p. 100 de l'auditoire de la télévision de CBC aux heures de grande écoute regardaient des dramatiques canadiennes ou des téléfilms. Des dramatiques étrangères, par contre, représentaient trois fois l'auditoire des dramatiques d'ici sur CBC TV.

Notre association recommande au comité d'insister pour que la télévision de CBC présente des émissions canadiennes aux heures de grande écoute comme elle le faisait il y a à peine sept ans, quand 96 p. 100 de sa grille-horaire aux heures de grande écoute était d'origine canadienne, par rapport à seulement 79 p. 100 aujourd'hui. Cela signifie que le nombre d'émissions étrangères a quintuplé aux heures de grande écoute sur la télévision de CBC depuis sept ans.

Vous trouverez dans ce document un petit tableau qui montre ce que CBUT Vancouver offrait aux heures de grande écoute il y a sept ans, pendant des périodes représentatives, et ce que la station offre aujourd'hui.

L'association a publié des tableaux rouges au cours des 20 dernières années afin d'illustrer des émissions canadiennes et étrangères offertes par les radiodiffuseurs directs dans 10 villes canadiennes. Nous voulons déposer au comité aujourd'hui notre tableau rouge le plus récent. Vous en avez un exemplaire, je crois. Il illustre ce qui a été diffusé par voie hertzienne ici à Vancouver ces trois dernières semaines. La production canadienne de CBC aux heures de grande écoute est à comparer aux chiffres suivants: 39 p. 100 pour CHUM/City, 30 p. 100 pour Global Vancouver, 18 p. 100 pour CTV, et 16 p. 100 chacun pour Global Victoria et A-Channel de CHUM à Victoria.

Certains d'entre nous étaient là il y a sept ans lorsque le président de Radio-Canada a été invité à comparaître devant le comité pour expliquer pourquoi il avait décidé de mettre fin à l'émission régionale de CBC à l'heure du souper. Je me souviens parfaitement de l'intervention de votre collègue, M. Scott, à cette occasion. Le comité a suscité un tollé de protestations qui ont forcé M. Rabinovitch à accepter comme compromis une émission d'information régionale de 30 minutes à l'heure du souper. Chose ironique mais positive, CBC est aujourd'hui revenue à la raison et a annoncé son projet de revenir à l'émission d'information régionale de 60 minutes à l'heure du souper.

Les résultats de l'enquête de CMRI que j'ai déposés aujourd'hui expliquent peut-être ce revirement. Quand, dans son sondage de 2006 sur la qualité de la télévision, CMRI a demandé aux Canadiens quel était leur intérêt pour divers genres d'émissions, 61 p. 100 se sont dits « très intéressés » par l'information locale. Aucune autre catégorie d'émissions ne s'en approchait. La deuxième catégorie la plus populaire était l'information nationale, à 46 p. 100. La troisième était l'information internationale, à 33 p. 100, suivie par les films d'Hollywood, à 27 p. 100. Les travaux de CMRI ont révélé que l'information locale à la télévision est la priorité de la population canadienne.

[Français]

Je vous remercie de votre attention. Je vous remercie également de nous avoir invités à participer à vos audiences ici, à Vancouver.

[Traduction]

Nous nous mettrons volontiers à votre disposition pour discuter de ces questions avec nous ultérieurement. Nous souhaitons beaucoup de succès au comité dans ses importants travaux.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions. Essayons d'être brefs, si possible. Vous disposez d'environ cinq minutes.

Madame Fry, je vous en prie — et soyez la bienvenue.

• (0935)

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Merci.

Je tiens à remercier Anne, Ian et Andrew d'être venus ici aujourd'hui.

J'ai quelques questions.

D'abord, je m'adresse à Andrew. Vous avez dit dans votre allocution que Radio-Canada n'a pas besoin de modifications. J'aimerais que vous développiez votre pensée parce que beaucoup de gens nous ont dit que la société n'agit pas aussi rapidement qu'elle le

pourrait pour se servir des nouveaux médias numériques. Comment pourrait-elle le faire d'après vous?

Mon autre question s'adresse aussi à Ian et à Anne. Le mandat de Radio-Canada est censé être typiquement canadien. Pensez-vous que c'est le cas? Il est également dit que la société doit refléter le Canada et ses régions. Il suffit de regarder le petit tableau rouge pour poser une question très importante: pensez-vous que la société Radio-Canada reflète les régions dans sa radio et sa télévision nationales et régionales? Pensez-vous qu'elle devrait le faire? Enfin, est-ce que Radio-Canada respecte la nature multiculturelle et multiraciale du pays?

Ce sont les trois grandes questions.

Andrew.

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Merci.

Le mandat de Radio-Canada est neutre quant aux moyens de distribution. C'est pourquoi nous estimons qu'il n'y a pas lieu de le modifier. Ce mandat, auquel vous avez déjà fait référence, oblige Radio-Canada à se faire le reflet du Canada et de ses régions, de ses auditoires national et régionaux; Radio-Canada doit répondre aux besoins particuliers des régions. Elle doit contribuer à un échange d'expression culturelle et doit s'efforcer d'atteindre une qualité équivalente en anglais et en français. Elle doit contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales et doit être disponible partout au Canada par les moyens les plus appropriés et les plus efficaces.

En fonction de ce mandat, Radio-Canada est en mesure de recourir à n'importe quel moyen pour transmettre son message le plus efficacement possible. Nous pensons donc qu'il n'y a pas lieu de modifier ce mandat.

En ce qui concerne les autres questions que vous soulevez, je pense que Radio-Canada traduit de mieux en mieux la diversité culturelle du pays. Elle peut encore s'améliorer. À mon avis, elle s'améliorerait si elle s'enracinait véritablement dans les collectivités, qui sont de plus en plus diverses. Par conséquent, la représentation plus fidèle de ces collectivités devrait mieux traduire leur diversité. Ce qui nous préoccupe, c'est notamment le manque d'enracinement de Radio-Canada dans les collectivités.

Je ne me souviens plus de l'autre question.

L'hon. Hedy Fry: Je voulais savoir si, à votre avis, Radio-Canada s'acquitte de son mandat.

M. Andrew Wilhelm-Boyles: À dire vrai, je ne pense pas qu'elle s'acquitte de son mandat. Mettons cartes sur table: je suis un immigrant, arrivé d'Irlande il y a des années. Je vis dans ce pays depuis 30 ans, et j'en ai habité toutes les régions. Pendant une quinzaine d'années, j'ai travaillé pour Radio-Canada dans différentes parties du pays en tant qu'animateur. J'ai également travaillé en tant que cadre, en particulier dans le nord, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. J'ai donc appréhendé Radio-Canada de différentes façons.

Je dois vous dire que je ne consomme plus les produits de Radio-Canada avec autant de zèle qu'autrefois. La société ne répond pas à mes besoins. Je trouve que la programmation perd régulièrement de sa qualité. J'ai toujours de nombreux contacts à Radio-Canada, et je constate que le moral des employés n'est pas très élevé. Alors qu'ils sont de moins en moins nombreux, on leur demande constamment d'en faire plus avec de plus maigres ressources. Ils n'ont pas toujours le temps de faire les recherches nécessaires. Ils sont toujours à la course et s'efforcent de trouver des sujets dans les journaux, faute de pouvoir faire eux-mêmes des recherches. Je généralise, évidemment, mais c'est ce que disent certains employés de Radio-Canada.

Il reste que la programmation que j'entends est de plus en plus banale, en particulier aux heures de grande écoute de CBC Radio One. Je suis exaspéré d'entendre des auditeurs qui appellent pour me parler de leur premier baiser. C'est ça, la programmation canadienne? Ce n'est pas une programmation qui porte la marque de la réflexion. C'est une programmation à bon marché. Elle permet à Radio-Canada d'occuper l'antenne à peu de frais. Elle laisse un peu plus de temps aux producteurs et aux journalistes pour faire leur travail. Je comprends pourquoi il en est ainsi, mais cela ne me plaît pas. Je ne pense pas que cela plaise davantage aux employés de Radio-Canada, mais c'est le résultat de la diminution des ressources.

De ce point de vue, je ne pense pas que Radio-Canada remplisse pleinement son mandat, du moins dans les régions.

• (0940)

Mme Anne Ironside: À propos des régions, il est particulièrement difficile, pour les Britanno-Colombiens urbains, de comprendre ce qui se passe dans la Colombie-Britannique rurale, et Radio-Canada ne nous a pas été très secourable sur ce point. Je surveille la situation, car je m'intéresse à la façon dont le travail se fait et j'ai été surprise de la lenteur avec laquelle les gens de Vancouver avaient pris conscience de la crise du dendroctone du pin. Encore une fois, Radio-Canada n'a pas joué utilement son rôle.

Je remarque avec intérêt, dans le *Vancouver Sun* de ce matin, une grande carte de la Colombie-Britannique indiquant les régions déshéritées et les régions de forte croissance; c'est très intéressant, mais je n'en aurais rien su si je m'étais contentée de regarder la CBC à Vancouver.

Je compte parmi les partisans enthousiastes de Radio-Canada, mais je suis convaincue que les gens de Vancouver ne sont pas renseignés sur ce qui se passe dans le reste de la province.

M. Ian Morrison: Sur la question de la spécificité canadienne, CBC est évidemment spécifique, mais c'est une question de degré. Si nos propos portent particulièrement sur la télévision anglophone de Radio-Canada, c'est parce qu'elle semble constituer l'exception. Notre groupe adopte évidemment la perspective anglophone, et nous ne sommes pas vraiment en mesure de vous parler de la situation de Radio-Canada. Mais j'ai l'impression, en tant qu'observateur, que le côté francophone de Radio-Canada est beaucoup plus solide de ce point de vue que le côté anglophone, et que la radio anglophone est beaucoup plus solide que la télévision anglophone.

Je me souviens du regretté Darryl Duke qui m'a dit un jour, avec un sourire ironique, que lors du prochain tremblement de terre à Vancouver, tout le monde aurait intérêt à ce qu'il ne se produise pas pendant une fin de semaine, car la télévision de CBC serait incapable d'en faire le reportage. Ce qui est en cause, c'est donc le déperissement de la représentation des régions, en particulier à la télévision. Évidemment, c'est une activité qui nécessite des ressources.

J'ai appris l'existence, par des moyens détournés, d'une proposition qui vise à renforcer la présence régionale de la radio anglaise de CBC et à mettre en place une capacité de programmation dans 10 villes canadiennes importantes qui en sont actuellement dépourvues, notamment Hamilton. J'y vois l'indication que la direction de Radio-Canada s'efforce actuellement de remédier à cette insuffisance.

Du côté multiculturel, je pense que les choses s'améliorent.

Enfin, s'il faut formuler une recommandation, vous savez sans doute que tous les sept ans, les grands radiodiffuseurs et les réseaux doivent s'adresser au CRTC pour faire renouveler leurs licences. Radio-Canada devait le faire cette année. Bien que rien n'ait été publié à ce sujet, je crois que ses demandes sont en attente au CRTC, qui lui a accordé une prolongation d'un an. Le CRTC avait des affaires plus pressantes à régler. Lorsque les membres du conseil étudient la licence de Radio-Canada, ils se posent certainement les mêmes questions que vous. Votre comité devrait inviter le CRTC à faire ce travail non seulement à Gatineau, au Québec, mais partout au Canada.

En 1999, vous vous en souvenez peut-être, c'est ce qu'a fait le CRTC. Il a siégé au Landmark Hotel sur la rue Robson et une centaine d'habitants de Vancouver sont venus s'exprimer devant lui. Les conseillers ont pu prendre le pouls du Canada. Le CRTC devrait tenir ses audiences de renouvellement de la licence de Radio-Canada dans toutes les régions du Canada, et non pas dans le camp retranché de Hull. Les parlementaires pourraient peut-être lui signaler que c'est là une bonne idée.

Le président: Je vous en remercie.

Nous passons à Mme Bourgeois.

• (0945)

[Français]

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, madame, messieurs.

Je trouve ce que vous venez de nous dire ce matin extrêmement intéressant. Vous comprendrez que vos présentations sont très douces à mon oreille, surtout lorsqu'on parle de culture. C'est très important pour moi.

Je viens du Québec, où nous cherchons à préserver notre culture. J'ai le sentiment que vous avez, au plus profond de votre cœur — c'est M. Boyles qu'il l'a le mieux traduit —, cette peur de perdre votre culture canadienne au profit de la culture américaine.

Pourriez-vous aller un peu plus loin dans vos explications? Même si vous avez parlé avec votre cœur pour nous dire tout ce qui se passe, il reste que je voudrais vous entendre davantage à ce sujet.

[Traduction]

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Merci.

En effet, je parle avec mon cœur. En tant qu'immigrant, j'apprécie sans doute ce pays encore plus que ceux qui y sont nés et qui tiennent tout pour acquis. J'ai vécu dans toutes les régions du pays et j'en ai visité toutes les parties dans lesquelles je n'ai pas vécu, d'un océan à l'autre. Je suis donc passionnément canadien. Pour moi, Radio-Canada est un élément fondamental de l'identité canadienne.

Je ne ferai pas ici d'anti-américanisme, car je ne suis pas anti-américain. Je trouve extrêmement intéressant la culture qui prévaut au sud de la frontière, mais les États-Unis sont un pays immense et ambitieux qui cherche à répandre sa culture partout. Pour moi, notre pays est très particulier. J'ai parlé tout à l'heure d'une expérience merveilleuse qui vise à créer un pays différent de tout ce qui l'a précédé sur terre, par sa capacité d'intégration, par les relations qui peuvent s'y tisser et par la qualité de vie sous toutes ses formes qu'il peut offrir à ses citoyens. Ce n'est pas facile, notamment à cause des tensions qui augmentent à l'extérieur du pays parmi les parents de ceux qui vivent désormais à l'intérieur de nos frontières.

Je pense que nous avons le devoir d'affirmer notre identité d'intégration et de tolérance, qui permet à chacun de parler à son prochain de sa vie, de ses convictions et de ses passions dans un esprit de paix.

Et je pense que nous y parvenons dans une très large mesure. Je suis convaincu que Radio-Canada est un protagoniste essentiel dans cette démarche, et je déplore qu'elle soit souvent considérée comme un produit au même titre que tous les autres, auquel l'État doit venir en aide.

Radio-Canada est essentielle au succès de l'expérience canadienne, que j'entends défendre avec passion. J'aime ce pays. J'ai choisi d'y vivre. Je lui dois beaucoup. C'est un endroit très particulier, et je pense qu'on a trop tendance à l'oublier. En tant que radiodiffuseur national, Radio-Canada doit être en mesure de se faire le reflet du pays, et on a trop tendance à négliger cet élément. Nous n'exigeons pas suffisamment de Radio-Canada et nous ne la finançons pas suffisamment. Voilà le problème.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Monsieur Boyles, vous semblez dire que CBC veut faire concurrence à d'autres. Pensez-vous que CBC devrait, au nom de la culture, choisir d'offrir un service à toutes les communautés et laisser de côté la concurrence? Pensez-vous que CBC devrait choisir la culture et la diffuser partout dans les régions? Est-ce là ce que vous nous dites?

• (0950)

[Traduction]

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Je ne pense pas que Radio-Canada doive concurrencer les autres sur le terrain des revenus commerciaux. Ce n'est pas son mandat et elle risquerait d'entrer en conflit avec le secteur commercial. Elle doit être financée suffisamment pour faire son travail sans avoir à se préoccuper de recettes commerciales. Cela me semble essentiel. Étant épargnée de certains soucis, elle devrait pouvoir assumer pleinement les responsabilités que lui impose son mandat.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Vous rejoignez l'intervention de Mme Ironside, qui demande une augmentation de la présence régionale et locale de CBC.

Notre comité arrive de Yellowknife, où nous avons été à même de constater que certaines communautés, qu'elles soient constituées de francophones hors Québec ou d'Autochtones, demandent que CBC offre un service local dans les régions. Seriez-vous d'accord pour qu'on étende le service dans tous les Territoires du Nord-Ouest?

[Traduction]

Mme Anne Ironside: Excusez-moi, mais je n'entends pas le français.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: M. Morrison pourrait peut-être répondre.

M. Ian Morrison: Je vais simplement dire oui, en effet.

[Traduction]

Si vous me permettez d'étoffer la réponse et d'enchaîner sur les propos que vous avez échangés avec mon collègue, vous avez utilisé les mots « peur de perdre sa culture ». Les anglophones du Canada ont été exposés à la culture audiovisuelle américaine bien avant le reste du monde. Aujourd'hui, le monde entier y est exposé, mais nous avons été les premiers. On a même parlé à ce sujet de « pluie satellitaire » au Canada. Cela signifie qu'à l'âge de 12 ans, les enfants anglophones ont passé 6 000 heures à l'école mais 12 000 heures devant la télévision, dont 9 000 ou 10 000 heures pour voir la vie telle qu'elle se déroule à Los Angeles ou à Miami. La colonisation audiovisuelle est un problème majeur.

Sur la question de la crainte, vous trouverez des ressources utiles sur le site Web de Friends of Canadian Broadcasting, qui présente tous les sondages d'opinion que nous avons commandés depuis 10 ou 12 ans. Ce que nous indique Ipsos Reid, notre maison de sondage, c'est qu'en matière de culture, les Canadiens anglophones manifestent moins de craintes et davantage de patriotisme... malheureusement, le système audiovisuel ne se renforce pas.

S'il y a une chose que le comité devrait faire dans le cadre de cette étude, c'est de bien indiquer aux décideurs parlementaires que ce que vous venez de décrire constitue effectivement la mission essentielle du radiodiffuseur.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Au fond, monsieur Morrison, vous êtes en train de vivre, comme Canadien anglophone, exactement ce que nous avons vécu comme Québécois.

Je vais seulement vous donner un exemple et ensuite, je vous poserai une question très précise.

C'est la deuxième fois que je viens à Vancouver et que j'essaie de voir les nouvelles en français à Radio-Canada. Lorsque je vais sur le site Internet de CBC, j'ai les nouvelles en anglais. À Radio-Canada, en français, on nous offre des dessins animés, des petits bonshommes. Je trouve que c'est assez spécial.

Même si je ne suis que de passage ici, il reste que je devrais, en principe, peut-être pas capter RDI, le Réseau de l'information, mais avoir au moins des informations en français. Comme les Autochtones de Vancouver et les Inuits du Nord, j'ai besoin de m'ouvrir sur le monde et d'aller chercher ma culture tant sur le plan local que régional ou international.

La question que je pose à M. Morrison est très pointue. Vous nous avez dit qu'une personne dans votre entourage ou parmi vos connaissances avait fait une étude sur Internet. Si j'ai bien compris, Radio-Canada aurait investi 20 millions de dollars dans le développement du site Canada.ca.

• (0955)

M. Ian Morrison: Non, c'est Radio-Canada.ca.

Mme Diane Bourgeois: Donc, Radio-Canada.ca.

Vous avez dit aussi qu'à votre avis, c'était une subvention pas tout à fait rentable parce que très peu de gens peuvent utiliser Internet et parvenir au site Radio-Canada.ca. Est-ce que j'ai bien compris? Nous sommes justement allés à Yellowknife pour y visiter les installations de Radio-Canada, et on nous a dit que cette station était très regardée. Alors, pourriez-vous me donner des chiffres à cet effet?

[Traduction]

M. Ian Morrison: Pour revenir au premier point, je voudrais préciser qu'on ne peut pas faire confiance aux télévisions des hôtels pour refléter fidèlement ce qui est disponible dans la population à l'entour. Il y a parfois de petites différences, parce que les hôtels cherchent à desservir des touristes américains, par exemple. Il est tout à fait possible, en dehors des hôtels, de recevoir de meilleurs services dans l'autre langue officielle. Je ne l'affirmerais pas, mais j'ai constaté des problèmes de ce type dans les hôtels par le passé.

Pour en revenir à cbc.ca ou à radio-canada.ca, quand l'argent manque, il faut identifier les priorités. Nous voulons plus d'argent, comme vous le savez, mais nous estimons que la SRC ne s'est pas empressée de chiffrer le coût de ses opérations dans Internet. Nous avons relevé de l'information sur le nombre d'employés et la disponibilité d'emplacements publicitaires dans le site, et nous estimons que les dépenses sont de l'ordre de 20 millions de dollars.

Si la SRC ne peut pas se permettre de présenter une programmation canadienne aux heures de grande écoute sur les plus grands réseaux télévisés, comment peut-elle se permettre une dépense de cet ordre? Selon les chiffres que nous avons, en tout temps, il n'y a que 2000 Canadiens et Canadiennes qui consultent le site. Au cours d'une journée, il y en a moins d'un demi-million; au cours d'un mois, quatre millions.

Or, le réseau de télévision francophone de la SRC touche 5 millions de Canadiens chaque semaine. Le réseau de télévision anglophone, 11 millions de Canadiens. C'est cinq fois plus que le nombre de personnes qui lisent *The Globe and Mail* et cinq fois plus que le nombre de personnes qui lisent *La Presse*, selon les données de notre étude.

Cbc.ca se place en 20^e position par ordre d'importance parmi les sites Web canadiens. C'est excellent. Le site est populaire. Mais nous pensons qu'il serait bon de se poser des questions sur les priorités au sein de la société. Vous pourriez aussi demander comment elle peut se permettre d'investir dans la radio par satellite Sirius et de perdre de l'argent année après année, alors qu'elle ne peut pas se permettre de diffuser des émissions de télévision aux heures de grande écoute.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci.

[Traduction]

M. Andrew Wilhelm-Boyles: En ce qui concerne la peur de perdre notre culture, je dois dire que, selon mon expérience, les artistes canadiens n'ont pas peur. Ils regardent autour d'eux et constatent qu'ils sont dans le peloton de tête parmi les artistes du monde. Ils jouissent indubitablement d'une haute estime et occupent toute une série de postes de leadership.

Ce que craignent les artistes, c'est que les institutions de leur pays ne les soutiennent pas pleinement, ne propagent pas leur succès au sein de leur propre pays, si bien qu'ils doivent souvent aller ailleurs

pour continuer à connaître ce succès. Et c'est véritablement regrettable.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Savoie.

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remplace ici aujourd'hui M. Angus, si bien que je suis ici aujourd'hui non pas en tant qu'experte de la question, mais plutôt en tant que Canadienne ordinaire élue à une poste de responsabilité.

J'ai trouvé vos exposés à la fois très intéressants et touchants. Quand on m'a demandé de venir ici aujourd'hui, je me suis aperçue que, alors que j'étais autrefois une forte partisane de la SRC, j'étais désormais une forte partisane de l'idée de la SRC. Comme M. Wilhelm-Boyles, j'écoute et je regarde de moins en moins les émissions de la SRC. Je ne la trouve pas représentative du Canada ni de ses régions; elle ne me semble pas desservir les besoins spéciaux du Canada.

Vu le nombre accru des chaînes de télévision et l'accès immédiat que nous avons à tout ce qui se passe, à des formes de médias internationales, j'aurais une ou deux questions

Tout d'abord, une série de recommandations que j'ai entendues aujourd'hui ou lues dans certains des mémoires portent sur l'élimination des nominations par favoritisme, la diminution de la dépendance de la SRC par rapport à la publicité et la mise en place d'un financement stable. Cela suffirait-il à remettre la SRC dans le droit chemin afin qu'elle remplisse véritablement son mandat? Faudrait-il encore autre chose? C'est ma première question.

• (1000)

M. Ian Morrison: Il y a le problème du leadership.

Mme Denise Savoie: Pourriez-vous nous en parler?

M. Ian Morrison: Oui. On a beau avoir de l'argent, on a quand même besoin d'une forme de vision. C'est pourquoi, à la fin de notre exposé, nous exhortons le Parlement à prendre l'initiative, à déclarer que c'est ce qu'il veut de la part de la société et à demander au conseil d'administration de présenter un plan. Ensuite, et seulement ensuite, il pourrait songer à investir. Les dépenses se rapprocheraient alors de la moyenne pour les démocraties occidentales. Votre prédécesseur, monsieur le président, et ami, je crois, Clifford Lincoln, était très fier de la page 178 de ce rapport. Vous étiez membre du comité. La page montre où se situe le Canada parmi des démocraties occidentales: ses dépenses de télédiffusion publique sont très modestes. Mais l'essentiel est le leadership.

J'ai l'occasion dans mon travail de côtoyer d'autres télédiffuseurs publics: des télédiffuseurs allemands, français, scandinaves, suisses et japonais. Je ne parle pas des Américains; ils ont des hauts dirigeants qui comprennent le milieu.

Traditionnellement, au Canada, c'est le premier ministre qui nomme le président de la SRC. Or, l'expérience en matière de télévision ne semble pas être un critère jugé important — à en juger par les nominations passées —, ni même pour les personnes que le président nomme à son tour. Sans vouloir m'en prendre à des personnes, j'estime qu'il faudrait un nouveau leadership pour présenter un nouveau modèle d'affaire. Ce serait très important. On en revient à un conseil d'administration bien équipé pour faire son travail: les meilleurs et les plus brillants des Canadiens, comme on dit. Le conseil embaucherait alors les membres de la direction, ferait des changements au besoin. C'est l'ingrédient qui fait défaut.

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Je n'ai pas grand chose à ajouter si ce n'est pour dire que j'ai été autrefois employé de la SRC et que, si je voulais travailler pour la société, c'était à cause de ce concept des meilleurs et des plus brillants. À l'époque, il me semblait que les meilleurs et les plus brillants travaillaient pour la SRC ou passaient par la SRC puis devenaient des fournisseurs de programmation pour la SRC. C'était un milieu passionnant. Et j'estime que c'est indubitablement en rapport avec le leadership et la vision.

Durant la quinzaine d'années où j'ai entretenu des liens avec la SRC, il y a eu des gens dotés de cette vision et de cette passion pour ce que nous faisons, des gens qui comprenaient la nature du pays et la nature de la responsabilité d'un télédiffuseur public. Je pourrais les nommer, je ne le ferai pas. Il n'y en avait pas une myriade, mais il y en avait. Et, quand ils étaient aux commandes, cela se sentait. Cela se sentait jusqu'à Inuvik, croyez-le ou non. On savait qu'il y avait en place quelqu'un qui prenait les choses à coeur, quelqu'un qui savait ce qu'il faisait — c'était généralement un il, à cette époque; je suppose que c'est toujours le cas —, quelqu'un qui était en mesure de jouer un rôle de leadership et de fournir une vision à laquelle nous adhérons. Tout y était lié. L'argent seul ne suffit pas. Mais, sans argent, un leader à les bras liés.

• (1005)

Mme Denise Savoie: Je pense que c'est Ursula Franklin qui dit que nous sommes passés de la bonne gouvernance au statut d'administrés. L'intérêt, il me semble, de la mondialisation, et à mesure que nous avons conclu un grand nombre d'accords commerciaux internationaux dans le cadre desquels notre gouvernement s'est dessaisi de sa capacité de protéger l'intérêt public...

Comme nous sommes en train d'examiner le mandat de la SRC — et vous semblez indiquer qu'il n'y a pas vraiment à redire en ce qui concerne le mandat mais que la société n'est tout simplement pas en mesure de le remplir — notre radio publique devrait-elle avoir entre autres comme mandat de protéger nos institutions démocratiques? La démocratie et la culture sont étroitement liées.

Il y a une autre question qui préoccupe beaucoup de Canadiens aujourd'hui, notre capacité de lutter contre le changement climatique, donc la durabilité — s'agit-il de questions que la SRC devrait prendre plus au sérieux dans le cadre de son mandat?

M. Andrew Wilhelm-Boyles: La SRC, en tant que radiodiffuseur public national, devrait prendre plus au sérieux tout ce qui représente une grave menace pour la population du pays. De toute évidence, le changement climatique est un problème qu'il faut prendre au sérieux. Il existe depuis plus de vingt ans, et ce n'est que l'année dernière que nous avons commencé à le prendre au sérieux. Je considère qu'il s'agit d'un manquement au devoir.

Mais il existe d'autres problèmes également. Après le changement climatique, la plus grave menace à laquelle fait face notre pays c'est, à mon avis, la diversité croissante de ses collectivités. Cela en soi ne représente pas la menace; c'est la capacité des collectivités à

composer avec ce fait et à vivre de façon harmonieuse. Après le changement climatique, ce sera probablement l'enjeu des dix ou vingt prochaines années. C'est un enjeu auquel s'intéresse certainement la SRC, mais je crois que l'on pourrait en faire plus.

Je ne pas sûr de ce que vous voulez dire lorsque vous parlez de défendre la démocratie. Je crois que la meilleure façon de défendre la démocratie, c'est en faisant preuve d'ouverture d'esprit, en tenant de vastes consultations, en ayant accès à l'information, en favorisant le débat et la discussion. Voulez-vous dire que l'on envisage de recourir à une forme de réglementation de la part de l'État?

Mme Denise Savoie: Non, non.

M. Andrew Wilhelm-Boyles: C'est bien ce que je pensais.

Mme Denise Savoie: Ce que je voulais dire correspond à ce que vous venez de proposer — à savoir, accroître le dialogue au sein du Canada. Nous vivons maintenant dans un village planétaire, mais la représentation de notre collectivité en tant que telle est absente.

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Tout à fait.

Le président: Merci beaucoup.

Voulez-vous répondre à cette question également? Je vous demanderais d'être bref, parce que j'ai quelques questions que j'aimerais poser.

Mme Anne Ironside: Très bien.

J'aimerais répondre à l'observation que vous avez faite à propos de la démocratie. Il est absolument essentiel d'avoir un média qui représente une diversité de points de vue. Je pense que nous en avons un exemple chez nos voisins du sud où la concentration des médias ne permet pas cette diversité de points de vue.

J'ai eu la grande chance de rencontrer Graham Spry, qui a dit, lorsqu'il encourageait la notion d'un système public de radiodiffusion pour le Canada, que c'était l'État ou les États-Unis. C'était le genre de passion qui l'animait.

En tant que citoyenne qui a observé le déroulement de toute cette situation, je dirais qu'à partir de 1984, lorsque l'organisation Friends a été mise sur pied, la situation s'est progressivement détériorée. Je suis stupéfaite qu'ils se débrouillent aussi bien qu'ils le font. Je crois comprendre que le moral est très bas. Je crois qu'un leadership qui communiquerait une véritable vision du rôle de la SRC dans le monde contribuerait nettement à améliorer le moral.

Je vous remercie.

• (1010)

Le président: Merci.

Je suis un député du Sud-Ouest de l'Ontario. En parlant d'art et de culture, le Festival du théâtre de Shakespeare qui se déroule à Stratford se trouve dans ma circonscription. J'habite à trois milles de Stratford. C'est une région qui a connu une croissance importante depuis un peu plus de 50 ans que le Festival de Stratford existe. Je sais qu'il faut encourager les arts et la culture et que le gouvernement a apporté son aide au festival.

Je vais d'abord faire certaines observations. Tout d'abord, nous sommes habitués à ce que la télévision soit disponible sur les ondes, mais lorsque l'on parle de câblodistribution, de ce genre de choses... Il y a trois semaines, ma mère m'a téléphoné. Depuis que je suis député, l'une des chaînes qui l'intéresse le plus, c'est la chaîne parlementaire. Elle ne rate jamais la période des questions, et elle cherche toujours à me voir à la télévision. C'est une affaire personnelle.

Elle n'avait pas le câble; ma mère recevait le service de câble de base et avait accès à la chaîne parlementaire sur la chaîne 59 je pense. Son téléviseur lui permettait d'avoir accès jusqu'au poste 75. Or, on a transféré la chaîne parlementaire au poste 104. Il s'agit du service de câble de base qui est censé être fourni par les compagnies de câblodistribution. Je suppose qu'il s'agit du service de câble de base pour les chaînes accessibles sur le téléviseur. Elle a donc dû aller s'acheter un dispositif lui permettant d'avoir accès à ses autres chaînes. Et aujourd'hui, elle paye 14 \$ supplémentaires pour obtenir un service qui devrait être offert par le câble de base. Je pense qu'il faudrait que les gens aient la possibilité de recevoir les chaînes qui sont censées faire partie du service de câble de base.

Je tenais simplement à faire cette observation.

Oui, monsieur Morrison.

M. Ian Morrison: Le problème dont vous parlez provient de ce que je qualifie d'un monopole déréglementé. Ted Rogers est un excellent Canadien, mais la personne qui travaille pour lui a décidé que de procéder ainsi pour pénétrer le marché de la numérique. Il en résulte que votre mère paie 14 \$ par mois et que d'autres personnes n'ont pas accès à la chaîne parlementaire. Si quelqu'un prétend que la chaîne parlementaire n'est pas importante pour la démocratie, je contesterais la chose.

J'aimerais faire le lien avec votre examen de la SRC. En passant, ils n'ont pas uniquement déplacé la chaîne parlementaire mais aussi la chaîne qui diffuse les débats de l'assemblée législative de l'Ontario à un poste auquel on n'a pas accès. Ils considéraient peut-être que ces postes n'étaient pas importants.

Ce que Rogers a fait entre autres en Ontario, et nous recevons un grand nombre de plaintes à ce sujet, c'est qu'ils ont déplacé le diffuseur des stations radiophoniques sur leur chaîne numérique. Il faut payer davantage pour écouter la radio sur le câble, ce qui est important dans les grandes villes où il y a de nombreuses tours comme ici ou à Toronto. Et ils ont éliminé la deuxième chaîne de la SRC du groupe de stations offertes — ils ont la première chaîne de la SRC — et pourtant il y a trois stations radiophoniques de Vancouver qui sont offertes aux Ontariens sur leur système de câble.

Le CRTC a le pouvoir de s'assurer que cela ne se produit pas, et il a délégué ce pouvoir aux monopoles des câblodistributeurs.

Vous avez soulevé une grande question... qui pourrait peut-être faire l'objet de votre prochaine étude.

Le président: Très bien. Je vous remercie.

J'ai une question, et nous avons ensuite une brève question de la part de Mme Bourgeois.

Comment la SRC devrait-elle tirer profit des nouvelles technologies médiatiques pour augmenter son auditoire? Je sais que c'est quelque chose dont nous avons parlé, qu'il s'agisse du traité de l'OMPI ou autre, mais au bout du compte, on ne peut pas échapper à ces nouveaux médias. Je crois comprendre que ces nouveaux médias sont pour très bientôt. Quelqu'un nous a dit l'autre jour que d'ici à ce que nous présentions notre rapport, il pourrait être pratiquement superflu, parce que les nouveaux médias changeront complètement la donne.

Donc, comment la SRC peut-elle tirer parti des nouveaux médias? Je sais que c'est un aspect très minime à l'heure actuelle de notre rapport. Lorsque nous étions à Yellowknife hier, ils essayaient d'installer leur page Web. Ils ont un nouveau responsables et c'est ce qu'ils sont en train d'essayer de faire.

Je vous pose donc la question.

•(1015)

M. Andrew Wilhelm-Boyles: Je dois vous avouer que je n'ai pas encore assez réfléchi à cette question, ni mes membres d'ailleurs, car nous nous préoccupons encore des possibilités de représentation ordinaire.

Il y en aura d'autres. Vous entendrez d'autres témoins, j'en suis sûr, qui vous diront de quelle manière la SRC pourrait profiter ou mieux exploiter les nouveaux médias. Je ne suis pas qualifié pour le faire ce matin.

M. Ian Morrison: Par exemple, reconnaissant les mérites des dirigeants de la SRC, une fois n'est pas coutume — et je parle des dirigeants de la chaîne de radio anglaise, car je ne connais pas d'exemples au sujet de la chaîne de radio française de la SRC — ils ont créé Radio 3, une chaîne qui n'est pas diffusée sur les ondes, mais sur Internet. Elle vise un jeune auditoire qui aime un style particulier de musique.

Ils sont l'un des chefs de file de la baladodiffusion. Il y a des millions de contenus qui peuvent être téléchargés sur les iPod ou autres appareils de ce genre, ce qui permet à l'auditeur d'écouter une émission de CBC quand il le souhaite, tout comme n'importe quel autre contenu de baladodiffusion. Mme Chalmers, vice-présidente de la radio anglaise, me dit que la moitié de ses contenus de baladodiffusion sont utilisés par des non-Canadiens. C'est donc en train de devenir une façon pour les Canadiens de se faire connaître dans le monde.

Lorsque les représentants de la SRC comparaitront devant le comité, posez aux gens de la radio la question des nouveaux médias et de l'élargissement de leur auditoire. Ils utilisent le Web pour combler le fossé démographique.

Le président: Merci.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Morrison. Tout à l'heure, lors de votre présentation, vous avez mentionné que M. Rabinovitch avait fait un compromis, à un moment donné, en allouant une période de 30 minutes pour les nouvelles régionales.

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

[Traduction]

M. Ian Morrison: Tout d'abord, faisons un retour en arrière. M. Rabinovitch a été nommé à la fin de 1999. Peu après, le CRTC a renouvelé les permis de la SRC pour les sept prochaines années. Il a tenu une immense conférence de presse à Ottawa, à laquelle ont participé de nombreux journalistes. Je pense que c'est *Le Devoir* qui a publié une caricature dans laquelle il attaquait le CRTC et qui l'appelait « Rambo-binovitch ». Le personnage entrainé dans le bureau de Françoise Bertrand armé d'une mitraillette. Vous vous en rappelez peut-être.

C'est ce qui est arrivé après la nomination de M. Rabinovitch. Je crois savoir qu'il était mécontent que le CRTC lui ordonne d'augmenter la programmation d'intérêt régional. Dans un article du *Globe and Mail*, il disait: « J'ai reçu un mandat du premier ministre » — c'est-à-dire le premier ministre Chrétien, qui l'a nommé et qui lui aurait dit qu'il n'était pas obligé de faire ce que le CRTC ordonnait. Il a donc décidé que la télévision anglaise de la SRC ne diffuserait plus de téléjournal à l'heure du dîner, ce qui veut dire que de 18 heures à 19 heures à Vancouver, on avait auparavant — en fait, nous avons mentionné l'an 2000... La programmation commence à 19 heures, ce qui est insuffisant.

C'est ce qu'il a annoncé et bien des gens étaient mécontents. Nous étions mécontents, et aussi votre comité, ce qui est le plus important. Je me rappelle très bien une salle de réunion bondée où M. Rabinovitch et son vice-président, Harold Redekopp, avaient été convoqués et où ils ont passé trois heures pénibles. J'ai dû rester debout parce qu'il n'y avait pas un siège de libre. M. Lincoln était président du comité et, tout comme Andy Scott, qui est l'un de vos collègues ici aujourd'hui, il a donné du fil à retordre à M. Rabinovitch.

Il est donc allé en discuter avec son conseil d'administration puis sont revenus en disant qu'ils feraient 30 minutes de programmation locale et 30 minutes de programmation nationale à partir de Vancouver, et que l'émission s'appellerait *Canada Now*. C'est un compromis qui depuis a été abandonné puisqu'ils sont revenus à ce qui existait avant la présidence de M. Rabinovitch.

C'est un échec sur le plan du leadership, mais c'est une victoire pour la programmation locale.

• (1020)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Excellent.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup de vos exposés et de vos réponses. Je sais que tout le monde aurait encore des questions à poser, mais nous avons un autre groupe de témoins qui attend. Nous avons déjà accordé 20 minutes supplémentaires et je pense que nous devons nous préparer à accueillir nos prochains témoins.

Je vous remercie.

Nous allons faire une pause de cinq minutes.

• (1020)

_____ (Pause) _____

• (1030)

Le président: Nous souhaitons la bienvenue à nos prochains témoins. Nous avons pris un peu de retard, mais nous allons leur accorder du temps, car nous pouvons prolonger cette séance pendant l'heure et demie que nous avions prévue pour le déjeuner.

Nous allons commencer par le représentant de Music BC.

La parole est à vous, monsieur.

M. Bob D'Eith (directeur général, Music BC): Merci beaucoup.

Je m'appelle Bob D'Eith. Je suis le directeur général de Music BC. Nous sommes une société sans but lucratif qui aide et fait la promotion de l'esprit, du développement et de la croissance de la collectivité musicale de la Colombie-Britannique à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

Je suis également un avocat spécialisé en droit de la musique depuis 17 ans. Je suis membre du Conseil consultatif national de

FACTOR, la Foundation to Assist Canadian Talent on Recordings. Je suis également membre du conseil d'administration de CIRPA, la Canadian Independent Record Production Association. Je suis également artiste de studio d'enregistrement. J'espère pouvoir vous apporter une perspective intéressante aujourd'hui et j'essaierai d'être aussi bref que possible afin que nous puissions passer plus rapidement à vos questions.

Nous estimons qu'il est très important, bien entendu, que la SRC ait comme mandat de présenter un contenu canadien. Mais nous pensons vraiment qu'il est très important, et qu'il appartient à la SRC, de mettre l'accent en premier lieu sur des productions de classe mondiale.

Sans aucun doute, il est important d'avoir un contenu canadien. C'est ce qu'on retrouve dans les bulletins de nouvelles de la SRC, qui sont de classe mondiale et respectés dans le monde entier. C'est une perspective typiquement canadienne sur le monde. Nous n'affichons pas le même chauvinisme que les réseaux de nouvelles américains. Nos bulletins de nouvelles sont parmi les meilleurs dans le monde.

C'est pourquoi nous avons un si grand nombre de grands comédiens. Nous avons une perspective unique. Quoi que nous produisons, c'est quelque chose d'unique canadien. Je pense qu'il est très important que la SRC reconnaisse qu'elle n'est pas obligée de produire quelque chose pour prouver qu'elle remplit son mandat.

Par exemple, l'émission *Little Mosque on the Prairie* est une bonne illustration de son mandat. C'est une émission ethnique, qui se passe sur les prairies et qui a un contenu régional. Elle est tout cela, mais je pense que la SRC doit envisager la question dans une autre perspective et mettre l'accent davantage sur une excellente production canadienne. Il s'agit de planification stratégique.

Cela vaut également pour la musique. Mon principal intérêt est l'industrie de la musique, pas les autres aspects, et je vais donc m'en tenir à cela.

Le mandat de la SRC devrait être de développer et de promouvoir des artistes de studios d'enregistrement, des compositeurs, des artistes de la scène, qu'il s'agisse d'un orchestre, d'un groupe rock, d'un orchestre de jazz ou d'autres choses, qui sont Canadiens. Quelque soit leur genre, le fait qu'ils sont Canadiens et qu'ils font de la musique fait que cette musique est nécessairement canadienne. Pour ce qui est de la musique multiculturelle, en langue française et autochtone, je pense qu'il est évident que la SRC a un plus grand rôle à jouer pour faire en sorte que ces formes artistiques s'expriment non seulement au Canada mais dans le monde entier, car nous avons une incroyable mosaïque de musiques au Canada.

La technologie numérique pose à l'heure actuelle un défi à l'industrie de la musique. La technologie numérique a provoqué une contraction considérable de l'industrie. Les magasins de vente au détail ferment leurs portes. Les grandes maisons de disques perdent des milliards de dollars. À l'heure actuelle, nous croyons qu'il y aura d'importantes mises à pied et de graves problèmes dans l'industrie de la musique. Nous sommes en pleine transition. Cependant, l'aspect positif de cette situation est que les grandes maisons de disques ont perdu leur mainmise sur l'industrie, ce qui a donné la chance aux indépendants de se développer.

Le modèle de gestion lui-même est en train d'évoluer alors que les grandes maisons de disques ne rapportent que 5 p. 100 de téléchargeables légitimes, dans certains cas les indépendants font 50 à 60 p. 100 de leurs ventes en ligne. Terry McBride de Nettwerk Records dit maintenant que les maisons de disques ne devraient plus tirer que 15 p. 100 environ de leurs revenus de ventes traditionnelles.

Dans mon rapport, il y a un communiqué récent d'un de nos promoteurs locaux. Ce communiqué traitait de MySpace et de YouTube. On y traite uniquement de l'impact qu'a l'Internet.

Qu'est-ce que tout cela veut dire pour la SRC? Nous avons déjà CBC.ca, galaxie.ca et, bien sûr, Radio 3. J'encouragerais vivement la SRC à continuer d'améliorer et de développer sa présence sur Internet, à créer une collectivité au sein de cette société puisqu'Internet permet de diffuser la musique canadienne dans le monde entier; et je pense que la SRC pourrait jouer un rôle important à cet égard.

● (1035)

Le problème, lorsqu'on écoute Radio 3, c'est qu'on y diffuse tous les genres de musique, de la musique populaire jusqu'au rock. Cela crée des difficultés. Ces émissions sont ensuite diffusées par satellite, mais ce n'est pas de cette façon que la plupart des gens écoutent de la musique. Les auditeurs ne passent pas d'un genre de musique à l'autre comme le fait Radio 3 dans ses émissions. Si la SRC diffuse ses émissions par satellite par le truchement de Sirius — et j'ai des observations à faire à ce sujet — je trouve qu'il est extrêmement important qu'elle continue de développer des communautés virtuelles.

En ce qui concerne la radio traditionnelle de langue anglaise, c'est-à-dire les stations de la SRC de la première chaîne et de la deuxième chaîne, vous trouverez dans mon rapport un imprimé de la programmation de base d'une semaine ordinaire. On y met clairement l'accent sur la musique classique et le jazz, ce avec quoi nous sommes entièrement d'accord. Cependant, je constate que la musique contemporaine, surtout la musique populaire, est généralement reléguée aux émissions de minuit, de quatre heures du matin ou d'autres émissions. On ne semble pas lui accorder autant de priorité. Je ne trouve pas qu'il est suffisant de la diffuser sur Radio 3, par Internet. Radio 3 ne diffuse que par le satellite Sirius, et nous ne trouvons pas que tous les genres de musique contemporaine canadienne y sont suffisamment représentés.

Cela nous amène à la participation de la SRC dans la diffusion radio par Sirius. Nous croyons qu'il y a là deux problèmes: la participation de la SRC à la diffusion par satellite mine le mandat fondamental de la SRC. La radio par satellite diffuse des émissions à 95 p. 100 américaines. Très peu de stations canadiennes diffusent par satellite, et j'estime que la musique canadienne se retrouve dans un ghetto. Là encore, c'est l'influence américaine qui domine. La diffusion radio par satellite ne tient pas compte des règlements du CRTC en matière de contenu canadien. La participation de la SRC à ce mode de diffusion a été approuvée, bien sûr, mais je trouve que la SRC ne devrait pas diffuser par Sirius à cause de cette raison.

Deuxièmement, toute l'industrie savait que la diffusion par satellite offrait des débouchés commerciaux limités. Des sommes énormes sont gaspillées dans la diffusion par satellite, et nous estimons que les contribuables canadiens ne devraient pas avoir à investir dans la diffusion par satellite de la SRC.

Je voulais également signaler dans mon rapport qu'on semble croire que la radio commerciale peut suffire au maintien des genres qu'elle diffuse. J'ai donné un certain nombre d'exemples de stations commerciales. Vous constaterez en lisant les pourcentages que la musique indépendante ne représente que 6,1 p. 100 de toute la diffusion commerciale. En fait, dans le cas du rock indépendant, la proportion n'est que de 1,7 p. 100; tout le reste vient des grandes maisons d'enregistrement. La plupart des artistes sont indépendants et leur nombre s'accroît. Lorsque les grands studios ferment leurs portes, les artistes deviennent indépendants. Il arrive parfois qu'une

radio commerciale soutienne 2 p. 100 de nos nouveaux artistes du disque. La SRC doit faire davantage pour aider ces artistes. C'est très important, à mon avis.

La SRC pourrait entre autres collaborer avec le Conseil des Arts du Canada et avec la FACTOR. Nous investissons des millions de dollars dans l'industrie de la musique, il faut donc appuyer nos artistes. Appuyons la FACTOR, appuyons le Conseil des Arts du Canada et réalisons des émissions en fonction de ces deux organismes. Nous investissons dans la mise en valeur de ces artistes; pourquoi ne pas continuer cet effort par l'entremise de la SRC? La deuxième chaîne pourrait probablement s'occuper d'un tel volet.

Nous voulons également signaler qu'à notre avis, la BBC est un excellent modèle qui pourrait être appliqué à la SRC. J'ai donné quelques exemples de ce que le directeur général de la BBC, Mark Thompson, a déclaré en ce qui a trait à la musique et au mandat de la BBC. Il est intéressant de constater qu'en ce qui a trait à ses objectifs et à ses valeurs, la BBC met l'accent sur la qualité. Cette société veut être un leader mondial. On ne retrouve le mot « Britannique » qu'une seule fois dans toute la page. La BBC est bel et bien britannique, mais elle met d'abord l'accent sur la qualité. Elle veut être un leader mondial de la production.

● (1040)

La SRC est reconnue pour certaines de ses émissions, entre autres son excellent service de presse, *La soirée du hockey*, et ses documentaires. Toutefois, je ne crois pas qu'elle soit considérée sur le même pied que la BBC par l'auditoire international. C'est le défi que doit relever la SRC. Je suis persuadé qu'elle pourrait rejoindre la BBC, car nos artistes canadiens sont parmi les meilleurs au monde.

En ce qui a trait à la musique, la BBC diffuse tous les genres dans toute sa programmation. Il est très intéressant de voir comment la BBC intègre la musique à toute sa production. On y fait des efforts extraordinaires pour veiller à ce que la musique britannique soit utilisée dans toutes les émissions produites, et c'est ainsi qu'on en fait la promotion.

En outre, la BBC offre d'excellents services numériques. Son marketing multimédia est superbe. Nous devrions vraiment examiner ce modèle.

D'autre part, la télévision de la SRC n'offre aucune émission mettant en vedette les nouvelles oeuvres musicales canadiennes. Il faut y remédier. La BBC diffuse chaque semaine des séries de concert en direct à la télévision, parfois aux heures de grande écoute, parfois tard en soirée. On retrouve ces émissions dans toute la programmation télévisée de la BBC.

J'ai quelques autres commentaires à faire. Tout d'abord, j'ai fait de grands efforts pour trouver, dans le rapport annuel de la SRC des statistiques sur la réussite financière des Disques SRC. Je crois savoir que ce n'est pas une entreprise très rentable. S'il existe des statistiques montrant le contraire, je serais heureux de les examiner. Nous avons un secteur du disque indépendant très dynamique, et je ne crois pas que la SRC devrait subventionner les enregistrements canadiens en faisant concurrence aux maisons indépendantes. La SRC devrait se concentrer davantage sur la production et l'enregistrement et laisser à l'industrie le soin de vendre la musique.

Pour terminer, je voudrais parler de la SRC et des droits des artistes. J'ai déjà discuté de ces questions avec l'honorable Hedy Fry, mais je n'avais pas abordé la question du droit d'auteur, et c'est très important. La SRC ne devrait jamais demander aux artistes de renoncer à leurs droits. Par exemple, Radio 3 de la SRC a récemment demandé à des artistes de renoncer à leurs droits de recevoir des redevances. Nous estimons que la SRC ne devrait jamais exiger une telle chose. On peut s'y attendre des diffuseurs commerciaux, mais pas de la SRC.

Je sais que j'ai parlé de nombreux sujets. Je tiens à remercier le comité de m'avoir donné la possibilité de témoigner. Nous n'avons eu qu'une semaine pour nous préparer, mais nous avons fait de notre mieux. Je répondrai avec plaisir à toutes vos questions sur ces sujets.

Merci.

Le président: Merci de votre témoignage.

Nous allons maintenant entendre le groupe suivant, puis nous poserons des questions à nos deux témoins.

Je laisse maintenant la parole à New Media BC.

Mme Lynda Brown (présidente, New Media BC): Merci de nous donner l'occasion de témoigner devant vous ce matin.

Je m'appelle Lynda Brown et je suis présidente de New Media BC. Je suis accompagnée de mes collègues Adam Gooch et Phillip Djwa.

Nous avons deux choses pour vous aujourd'hui. Nous voulons vous présenter l'une de nos oeuvres audiovisuelles et vous expliquer la situation au Canada. Nous voulons vous donner un aperçu de la croissance de notre secteur au Canada, car c'est essentiel à cette discussion. Nous voulons ensuite vous fournir des exemples concrets à partir de la PME que Phillip représente, puis vous fournir plus de détails en réponse à vos questions.

Permettez-moi d'abord de vous présenter un enregistrement DVD, avant de passer à notre exposé.

[Présentation DVD]

● (1045)

Cela est donc, en partie, la façon dont notre secteur est vu par le reste du monde à ce moment-ci: un chef de file dans la production numérique de l'industrie du divertissement qui est l'un des sous-secteurs des médias numériques.

Je vais maintenant vous présenter notre exposé sur PowerPoint afin de vous donner un aperçu du secteur canadien.

Les « médias numériques » est en réalité le terme que nous utilisons ces jours-ci. Le terme « nouveaux médias » est devenu un peu redondant. Donc, lorsque nous parlons des « nouveaux médias », nous parlons en réalité des « médias numériques ». Il s'agit d'une seule et même chose.

À l'échelle nationale, nous nous sommes entendus partout au pays pour dire que les médias numériques se divisent en cinq sous-secteurs principaux et les six qui sont représentés ici. De façon générale, nous combinons le contenu mobile, le film et l'animation numérique, le cyber-apprentissage, la conception Web — ou ce qu'on appelle la conception interactive — et les jeux vidéo pour représenter l'industrie des médias numériques. Il s'agit surtout d'utiliser le contenu numérique interactif pour informer, divertir et éduquer. Le terme « interactif » est manifestement tout à fait essentiel à cette définition et à la terminologie des « médias numériques ».

Aujourd'hui — très brièvement, car je sais que nous manquons de temps — nous allons vous donner un bref aperçu, examiner certains de nos points forts et vous parler de la stratégie nationale que nous

sommes en train d'élaborer. Tout d'abord, cependant, puisque nous sommes tous de Vancouver, nous voulions vous donner une idée de ce qui se passe ici.

Vancouver représente la plus grande grappe de médias numériques au Canada, avec plus de 1100 entreprises qui travaillent dans la région et qui génèrent environ 2,1 milliards de dollars. C'est ici que se trouvent quatre des cinq plus grands éditeurs de jeux au monde. Nous avons plus de 25 ans d'histoire dans ce secteur. Nous avons, par ailleurs, des outils de cyber-apprentissage très importants qui sont reconnus à l'échelle internationale comme WebCT, et une très bonne réputation dans le secteur du cyber-apprentissage.

Nous sommes très forts dans le secteur de l'animation et de la cinématographie numérique. Comme vous le savez peut-être, Vancouver est le troisième plus grand centre de production en Amérique du Nord pour la cinématographie et la télévision. Le secteur de l'animation et de la cinématographie numérique que nous représentons en a certainement profité. Or, avec la fusion de Rainmaker et de Mainframe, nous avons le plus grand studio d'animation et d'effets numériques au Canada, un studio qui est reconnu à l'échelle mondiale. Nous sommes en train de lancer un programme de deuxième cycle — le premier du genre, un diplôme de maîtrise en médias numériques — qui commencera en septembre prochain. Nous avons par ailleurs, le plus grand studio d'art électronique au monde. Il compte actuellement 2000 employés et le nombre d'employés augmente rapidement.

On nous a reconnu à l'échelle internationale comme étant un centre, un point chaud pour les médias numériques, ici même à Vancouver. Une revue d'affaire très populaire qui s'intitule *Fast Company* a examiné l'indice bohémien pour trouver les groupements à surveiller. Vancouver, ainsi que Montréal, ont été remarqués comme étant très importants.

Si on regarde le Canada en général, nous avons des points forts très particuliers. Je pense que la première vidéo vous a montré que nous avons des points forts énormes et très reconnus à l'échelle internationale dans le domaine du divertissement numérique, mais ce n'est pas tout ce que nous faisons. Nous sommes également connus pour notre force dans le domaine de la nouvelle propriété intellectuelle et de la production du contenu original, et cela devient de plus en plus important sur ce marché qui représente des milliards de dollars.

Il y a le facteur émergent des mobiles. Il y a un marché de plus en plus important pour l'information et le divertissement que l'on utilise sur son BlackBerry et sur son téléphone mobile. Le Canada est considéré comme étant un chef de file dans ce domaine.

Au Canada, il y a environ 3200 entreprises qui travaillent dans ce secteur, d'un océan à l'autre. Nous venons tout juste de terminer une étude qui s'intitule « Profil de l'industrie interactive canadienne », qui examine en détail ce secteur. Il me fera plaisir de vous en remettre un exemplaire après cet exposé.

De façon générale, l'industrie au Canada génère des recettes considérables, mais je pense qu'il est important de souligner que la plupart de nos entreprises sont toujours des petites et moyennes entreprises, de moins de 20 ou de 30 employés.

● (1050)

Nous avons environ 52 000 personnes qui travaillent dans ce secteur au Canada. Nos collègues de Montréal sont également bien reconnus comme chefs de file dans le domaine du divertissement visuel. Et Toronto, naturellement, avec sa force dans le secteur de la cinématographie et de la télévision, est devenu le point chaud pour les activités convergentes.

Par ailleurs, nous constatons une très agréable incubation de programmes en Alberta et au Manitoba, notamment le Fortune Cat Games Studio, qui est un programme d'investissement dans la technologie de l'information originale pour ceux qui développent des jeux. Ce programme a eu beaucoup de succès et est considéré à l'échelle internationale comme étant un modèle viable.

Le président: Je ne veux pas interrompre votre exposé, mais nous voulons nous assurer qu'il est pertinent à notre étude sur la Société Radio-Canada. Allez-vous en parler dans votre exposé? Est-ce que cela s'en vient?

Mme Lynda Brown: Oui. Nous avons presque terminé cette partie, mais nous avons pensé qu'il était important de vous dire ce qui se produit à l'heure actuelle dans le secteur des médias numériques, car cela éclaire votre débat.

Le président: Très bien. Merci.

Mme Lynda Brown: Merci. Je vais continuer.

Comme vous pouvez le constater, l'un de nos points forts est que nous sommes bien reconnus comme ayant des capacités tant pour ce qui est du développement du contenu que de la technologie de l'information originale. Un certain nombre d'entreprises internationales sont venues s'installer ici. Nous savons tous que le Canada est un endroit merveilleux pour vivre et faire des affaires. Si on regarde partout au pays, comme je l'ai dit, nous avons un centre réel à Montréal. Il y a des projets très progressifs au Manitoba et dans les provinces des Prairies. Dans la région de l'Atlantique, il y a un petit groupement en pleine croissance qui a mis l'accent sur certaines technologies de l'information originales, et il est bien desservi par des studios secondaires et tertiaires.

Afin que vous sachiez d'où vient cette main-d'oeuvre, vous serez peut-être surpris d'apprendre que nous avons près de 160 programmes de formation qui produisent des travailleurs dans ce secteur. Nous sommes connus comme ayant une culture d'innovation et de narration — ça fait partie de notre patrimoine.

Je vais tout simplement sauter la partie suivante qui parle de notre programme de deuxième cycle que nous sommes en train de mettre sur pied. Vous avez peut-être entendu dire que New Media BC en particulier dirige une proposition qui a été présentée à l'échelle fédérale en vue de faire du Canada un centre mondial dans le domaine des médias numériques, de mettre en place une capacité dans l'industrie à tous les niveaux. Le débat ici aujourd'hui est très important pour ce projet. Comme vous pouvez le constater, ce que nous voulons faire à l'échelle internationale, c'est de positionner le Canada comme un chef de file mondial. Et pour ce faire, nous devons compter sur une programmation autochtone et avoir un allié comme la SRC pour nous aider à mettre en place une capacité partout au pays.

Je vais maintenant mettre fin à la partie PowerPoint de cet exposé et tenter de répondre aux questions que vous avez posées, et nous allons tous y contribuer.

Permettez-moi tout simplement de vous expliquer où nous en sommes dans le processus. Nous sommes en train de rédiger un document officiel que nous vous présenterons, mais la rédaction n'est pas encore terminée. En fait, nous ne savons pas que l'on avait confirmé notre témoignage ce matin, alors j'espère que vous serez indulgent à notre égard alors que nous allons vous faire part de ce que nous pensons de vos questions.

Mais avant de passer aux questions, permettez-moi de vous présenter mon collègue Philip Djwa, qui dirige une entreprise de média numérique qui a beaucoup de succès. Il vous parlera du rôle

des petites et moyennes entreprises par rapport aux questions que vous avez posées.

• (1055)

Le président: Est-ce que cela porte sur notre étude de la SRC?

M. Phillip Djwa (président, Agentic, New Media BC): Absolument, monsieur le président.

Le président: Très bien. Merci.

M. Phillip Djwa: Merci.

Monsieur le président et membres du comité, je vous remercie de cette occasion que vous m'offrez de vous parler aujourd'hui. Je suis ravi de pouvoir ainsi vous parler du mandat de Radio-Canada.

Mon entreprise, Agentic Communications, est une société de création de sites Web. Elle est très représentative de la majorité des sociétés de ce genre au Canada, comme l'a révélé le profil interactif. Nous sommes une petite société comptant moins de 20 employés, mais nous avons un impact économique important dans l'ensemble du pays.

Nous le savons tous, Radio-Canada doit offrir une programmation canadienne à tous les citoyens. Pour garder sa pertinence, Radio-Canada doit rejoindre les Canadiens là où ils sont. Cela peut se faire par divers moyens de diffusion, nous l'avons vu. Comme Robert Rabinovitch, de la SRC, l'a signalé le 27 octobre 2005, dans sa déclaration au comité, Radio-Canada doit être « un leader dans l'élaboration de contenus spécialisés destinés aux nouvelles plateformes telles que la balladodiffusion, la radio par satellite et Internet ». Dans une certaine mesure, cela se fait déjà. CBC Radio 3, *Bande à part*, la regrettée émission de télévision *Zed* et le géant qu'est devenu cbc.ca ont tous ajouté de la valeur aux Canadiens et Canadiennes en ligne.

Ce n'est toutefois pas tout ce qu'a à offrir Radio-Canada aux Canadiens. Beaucoup des projets Web de Radio-Canada sont destinés à soutenir la diffusion à la radio ou à la télévision. Un projet comme le site Web de Radio-Canada *Censor This*, soit un projet en ligne d'enquête sur la censure, associé à 17 émissions de radio pendant une semaine, en mars 2007, est un excellent exemple de projet Internet appuyant une idée plus large de la programmation. Aucun des programmes pris isolément n'aurait pu parler ainsi à grande échelle de la censure.

Le site Web de la citoyenneté de la SRC est un autre exemple unique de contenu canadien créé précisément pour Internet. On peut en dire autant de CBC Aboriginal, récemment lancé, qui est un autre exemple de la façon dont la SRC, sur Internet, peut rejoindre de nouveaux auditoires.

Voilà un excellent contenu en ligne créé par CBC North. Comme vous l'avez vu dans votre récent voyage, on y a produit du contenu destiné à Internet sur des questions canadiennes, qui intéressent tous les Canadiens, comme on l'a fait aussi dans le nouveau projet médias d'Halifax.

Mais ce n'est pas suffisant. L'un des problèmes clés, c'est le manque de contenu canadien original destiné à Internet et conçu pour cela. Dans les entretiens informels, nous nous sommes laissés dire par la SRC qu'elle appuierait la commande d'autre matériel canadien original et unique, destiné à Internet, s'il y avait une rentabilité possible.

Membres du comité, je pense qu'il y a une possibilité et ce serait la création d'un permis de diffusion par Internet. C'est une question qui dépasse probablement le mandat du comité, mais je pense qu'il faut coordonner les efforts pour qu'il soit possible d'arriver à ce résultat.

D'abord, il faut modifier la Loi sur la radiodiffusion pour y assujettir les médias numériques aussi bien que la radio et la télévision, de l'inclure dans le mandat de Radio-Canada, pour encourager la création de contenu numérique unique. Ce serait différent de la proposition de l'an dernier visant à soutenir les médias numériques comme jouant un rôle d'appui à la radio et à la télévision. Il est désormais très clair, comme l'a dit Lynda dans son exposé au comité, qu'il y a une grande activité dans ce secteur qui ne peut se manifester que sur Internet. Il y a suffisamment de fournisseurs de contenus au Canada pour cela.

Deuxièmement, il faut encourager la création et la diffusion d'un permis de diffusion par Internet dans le but de créer du contenu canadien original pour Internet. Il y aurait divers moyens d'y arriver, et nous pourrions y revenir en réponse à vos questions.

Enfin, il faut encourager le secteur privé des télécommunications à offrir et à maintenir des fonds de subvention, et non des avances remboursables, destinés aux fournisseurs de contenu canadien sur Internet, pour qu'une programmation canadienne originale soit créée.

Voilà qui termine mon bref exposé au comité. Je le répète, je répondrai volontiers à vos demandes d'explications et à vos questions.

Merci.

•(1100)

Le président: Merci.

Mme Lynda Brown: Merci, Phillip.

Nous avons diverses réponses aux questions que vous avez posées. Je ne sais pas si vous préférez passer à vos questions.

Le président: Je préfère que nous passions aux questions des membres du comité, parce que je suis convaincu qu'il y en a quelques-unes. Si vous voulez répondre à des questions mais que vous manquez de temps, vous pouvez transmettre vos réponses par écrit au greffier, j'en suis convaincu. Merci.

Nous passons à Mme Fry.

L'hon. Hedy Fry: Merci.

Je suis vraiment ravie du concept de présentation numérique, que je pense indispensable pour que le contenu canadien soit distribué et respecté ailleurs dans le monde. Je suis donc ravie que vous en parliez et que vous émettiez des idées sur les façons de le faire, par exemple, grâce à des modifications à la loi, etc.

Je pense que Bob a mis le doigt sur quelque chose de très important. La plupart d'entre nous sont ici pour parler de Radio-Canada, et nous continuons de parler de la radio et de la télévision, mais ce ne sont plus là les seuls médias. Si on veut que le monde écoute Radio-Canada, nous ne pouvons plus nous limiter aux millions de personnes qui regarderont *Tout le monde en parle*. Il faut voir comment nous sommes perçus ailleurs dans le monde, comme institution internationale. Pour cela, il nous faut parler des nouveaux médias numériques.

Vous n'avez pas parlé d'une chose mentionnée par Bob. La musique est essentielle, mais je crois que Bob a parlé de la Loi sur le droit d'auteur. Les États-Unis ont une loi sur le droit d'auteur qui est robuste, pas nous. Si nous nous lançons dans le numérique, il nous faut parler de la façon dont on peut protéger nos créateurs et trouver un équilibre entre cette protection et une large diffusion du matériel.

J'aimerais poser une question à Bob au sujet de la Loi sur le droit d'auteur, et avoir ses commentaires. Je pense que c'est essentiel. Comment y arriver? Nous aurions dû le faire il y a cent ans — je plaisante — nous aurions dû le faire hier. On parle maintenant d'agir

demain, mais si je comprends bien, les médias numériques changent tous les jours, alors même que nous en parlons. Nous faisons du rattrapage. Or, je pense que c'est un élément clé de la survie de Radio-Canada.

Tout le monde parle de financement. Vous avez parlé de nouveaux modes de financement et je me souviens qu'en 1996, dans un rapport sur la radiodiffusion au Canada, on en parlait déjà, au sujet de Radio-Canada. On a dit plus tôt qu'il faudrait abolir les publicités, comme l'a fait la BBC, et cela, parce que la publicité signifie qu'il faut des émissions de niveau intellectuel moins relevé. Il faut être populaire, être concurrentiel, niveler par le bas comme en témoigne le contenu médiatique que nous recevons de partout dans le monde. C'est ce qui explique des émissions vraiment ridicules qui nous sont offertes.

Comme l'a dit Bob, l'intégrité de la programmation et sa qualité feront en sorte que le monde considérera Radio-Canada comme une source de contenu de qualité et tous voudront s'y alimenter. Il ne s'agit pas simplement pour les Canadiens de se parler les uns aux autres, mais aussi de voir le monde d'un point de vue canadien, et de présenter le monde à d'autres, de notre point de vue. C'est un élément important de ce que nous avons à faire.

J'aimerais que Bob nous parle un peu de la façon dont on pourrait financer Radio-Canada sans publicité. Beaucoup de suggestions ont été formulées. En 1996, par exemple, on a proposé une taxe sur la distribution et la communication, selon le modèle de la BBC. C'est ce genre de taxe qui finance la BBC. Chaque habitant du Royaume-Uni paie une taxe permettant l'existence de la BBC. La BBC relève directement du Parlement et présente un rapport annuel au Parlement sur la façon dont elle s'acquitte de son mandat.

J'aimerais que nous discutons de la façon de faire la même chose avec Radio-Canada, en créant un organisme qui relève du Parlement. C'est le Parlement qui déciderait de la personne qui dirigerait Radio-Canada, qui l'administrerait. Il faudrait que ce soit quelqu'un de compétent et non pas quelques bureaucrates dont le nom a été proposé, mais quelqu'un qui comprenne bien la radiodiffusion, les médias numériques, etc.

Pensez-vous que c'est possible? Serait-ce une bonne idée de faire de Radio-Canada un organisme relevant directement du Parlement, qui présenterait un rapport annuel et qui serait libéré des revenus publicitaires, étant financé par une taxe payée par les Canadiens? C'est toute une question. Chaque fois qu'on parle de taxe, tout le monde dit: « Ah non, pas encore une taxe ». Mais si nous voulons créer une institution indépendante qui aurait la même stature que la BBC, il nous faut parler librement de Radio-Canada et de son avenir, plutôt que de toujours garder cette institution dans les mêmes sentiers battus, comme on le fait depuis si longtemps.

La question est lancée, dites-nous ce que vous en pensez.

•(1105)

M. Bob D'Eith: Merci beaucoup d'avoir posé la question. Elle soulève beaucoup de questions.

Tout d'abord, si je peux parler brièvement de la Loi sur le droit d'auteur, les États-Unis ont la Digital Millennium Copyright Act depuis quelque temps. Que l'on soit d'accord ou non, elle a tout au moins créé une certaine certitude dans le domaine des droits numériques. Nous n'avons pas cela au Canada. Nous en avons désespérément besoin, et l'un des gros problèmes est justement ce que l'honorable Hedy Fry parlait en ce qui concerne le financement.

Étant donné qu'à l'heure actuelle il y a tellement de piratage sur Internet dans tous les secteurs des médias, on a vraiment besoin d'une certaine uniformité et d'une façon de monétiser Internet. Il se pourrait que des sources de revenu en direct puissent vraiment aider à accroître les recettes de la SRC. Ces modèles seront manifestement développés par la nouvelle communauté des médias. Cependant, sans la certitude de la loi et sans une façon de l'appliquer, il sera très difficile d'avoir une telle monétisation.

L'autre problème que nous avons constaté avec CBC Radio 3, c'est que même la SRC demande aux artistes de renoncer à leurs droits... Ils le peuvent, car il n'y a pas de certitude. Et la SRC demande quelque chose qu'on s'attendrait que d'autres radiodiffuseurs commerciaux demandent, mais on parle ici de la SRC.

Je pense donc qu'il serait très important de modifier la Loi sur le droit d'auteur, non seulement en ce qui concerne les droits des artistes, mais aussi pour ce qui est de la monétisation pour aider à financer les choses.

En ce qui concerne plus directement le financement, vous disiez que vous seriez d'avis qu'il pourrait peut-être y avoir une sorte de taxe distincte.

L'hon. Hedy Fry: Je vous demande de faire des observations au sujet du modèle de la BBC et de nous dire si vous pensez qu'il pourrait s'appliquer au Canada.

M. Bob D'Eith: Je suis d'accord pour dire qu'il serait merveilleux d'éliminer la publicité, et de financer directement la SRC. Je pense que c'est une idée merveilleuse. À mon avis, il est essentiel d'avoir un radiodiffuseur public pour le Canada et pour notre identité canadienne, et je pense que ce n'est pas une mauvaise chose qu'il ait des comptes à rendre au Parlement.

C'est à côté de la question dont je voulais parler, mais je voudrais m'assurer que la SRC couvre les nouvelles de façon impartiale et ne soit pas redevable au Parlement en quelque sorte, car je pense qu'il est très important d'avoir la liberté de dire ce que le service des nouvelles veut dire. Cependant, tant que ces droits sont protégés, je pense qu'un genre de financement direct comme celui dont vous parliez, ce modèle ou ce genre de taxe, serait excellent. Il y a cependant d'autres sources de revenus auxquelles nous ne songeons sans doute pas, particulièrement provenant d'autres secteurs comme celui des nouveaux médias qui entreront en ligne.

• (1110)

Le président: Très bien, nous allons écouter votre réponse. Nous devons tenter d'être le plus bref possible pour donner la chance à tout le monde de poser une question.

Mme Lynda Brown: Il y a d'excellentes questions qui ont été posées, et je pense que nous avons tous les deux des observations à faire à ce sujet.

En ce qui concerne la question des droits d'auteur, il est essentiel de protéger les droits des producteurs, particulièrement lorsqu'ils déplacent leur IP sur des plateformes multiples. Ce que nous constatons dans le cas des producteurs numériques, particulièrement pour ce qui est de la cinématographie et de l'animation, c'est que lorsqu'ils font une vente de radiodiffusion, la licence de radio-

diffusion exige qu'ils renoncent à tous leurs droits numériques à ce protocole Internet, et cela est très problématique pour eux alors qu'ils tentent d'exploiter ce protocole Internet ailleurs. À mon avis, c'est là une importante question qui mérite d'être examinée et qui doit faire l'objet d'un débat plus approfondi.

Je crois que le modèle de la BBC, soit le financement sans publicité, est un modèle très intéressant qui a l'appui de notre industrie. Les médias numériques offrent d'autres possibilités en ce qui concerne les services à valeur ajoutée et les services financés par l'utilisateur et pourraient être une source de revenus additionnels auxquels on n'a peut-être pas songé pour la SRC.

Je vais maintenant donner la parole à Phillip.

M. Phillip Djwa: Le droit prévu chaque année par la BBC pour les téléviseurs est de 130 livres. Si vous multipliez ce montant par le nombre de téléviseurs qu'on retrouve au Canada, vous pourriez obtenir plus d'un milliard de dollars, un montant très important, qui permettrait de compenser les graves problèmes de sous-financement chronique dont souffre la SRC depuis déjà plusieurs années.

Vous pourriez même vous pencher sur les fournisseurs d'accès Internet au Canada. Si l'on prévoyait un ou deux dollars par fournisseur d'accès Internet par mois de la même façon qu'on le fait pour les téléviseurs en Grande-Bretagne, vous pourriez ainsi obtenir suffisamment d'argent pour créer un contenu canadien unique.

À mon avis l'industrie au Canada est caractérisée par des mini publics, par un mini contenu. La SRC pourrait vraiment tirer profit des importants atouts dont elle dispose actuellement à la radio et à la télévision pour transférer leur utilisation en direct; cependant il faut trouver une façon de le faire qui sache encourager les intervenants à créer un contenu beaucoup plus utile et représentatif.

On peut y parvenir en encourageant justement la création de ce contenu. Si les fournisseurs de contenu ont l'occasion — et je crois qu'il y a un très grand nombre de petites compagnies qui seraient intéressées à participer à ce genre de programme, et cela pourrait également se faire à l'interne à la SRC — de créer ce genre de contenu et de l'offrir sur Internet contre une certaine forme de dédommagement, vous pourriez vous retrouver avec un atout très intéressant en ligne.

Il faut absolument comprendre que la fragmentation du public est à l'avantage d'Internet dans la mesure où, comme nous l'avons constaté pour les émissions de télévision à la SRC, ce qui est populaire n'est pas nécessairement important. C'est un aspect dont il faut tenir compte quand on pense à la diffusion en ligne — par exemple, les archives de la SRC en ligne, qui offrent une ressource pour les professeurs sur les questions qui intéressent les Canadiens. Nombre d'autres radiodiffuseurs privés n'offrent pas ce genre de service. La SRC a donc un rôle important et unique à jouer dans ce secteur.

Le président: Merci.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. D'Eith. Vous avez dit dans votre présentation que CBC devrait être reconnue pour sa qualité.

Qu'est-ce que la qualité?

[Traduction]

M. Bob D'Eith: La qualité de la musique?

Mme Diane Bourgeois: C'est exact.

M. Bob D'Eith: C'est une très bonne question à laquelle il n'est pas facile de répondre. La qualité c'est une chose fort subjective. Il est difficile d'exprimer ce qu'est la qualité. Si nous voyons, par exemple, certaines des émissions de la BBC, je constate qu'il s'agit d'émissions très attrayantes et pertinentes pour le reste du monde. Si nous faisons du nombrilisme et ne produisons qu'un contenu canadien, sans penser à la façon dont nous pourrions l'exporter vers le reste du monde, je pense qu'on perdrait l'impact possible sur notre souveraineté et notre identité culturelle.

Je ne dis pas qu'il ne faudrait pas avoir d'émissions canadiennes sur les Canadiens, je pense simplement qu'il faut avoir une orientation plus stratégique. Il faut avoir une orientation stratégique en matière de qualité parce qu'il faut se demander comment nous pouvons intéresser le reste du monde dans ces émissions tout en conservant notre identité canadienne. Je crois que c'est un peu le contraire qu'il faut faire. Au lieu d'assurer une programmation qui corresponde à un mandat, il nous faut faire ceci et cela en fonction du régionalisme, du caractère ethnique et de nombreux autres facteurs. Je crois que ces choses viendront naturellement si nous donnons la priorité aux producteurs canadiens. Ils sont des Canadiens et nous produisons des choses qui ont un point de vue canadien vers le reste du monde. Il est important que notre nation acquière une certaine maturité et il est important d'être fiers de qui nous sommes et d'être ouverts à tout et à tous. Je crois que c'est un de nos problèmes; nous avons tendance à faire de nous-mêmes des stéréotypes puis d'exporter ce produit. Ça ne représente pas qui sont vraiment les Canadiens.

•(1115)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Vous avez également mentionné que le mandat de Radio-Canada ou de CBC devrait être modifié pour qu'on puisse produire des émissions de type international, ce qui ferait en sorte que nous passerions à l'excellence.

D'abord, je suis une souverainiste du Québec. Alors, je pars du principe que les producteurs canadiens font de l'excellent travail que l'on peut exporter partout dans le monde, qu'il s'agisse de travail fait par des Québécois ou par des Canadiens de l'Ontario, du Manitoba ou de la Colombie-Britannique. En matière de culture, je pense que le Canada est très bien reçu par les gens d'ailleurs parce qu'ils savent qu'il fait de l'excellent travail.

Ne croyez-vous pas que le fait de miser toujours sur l'excellence et sur des productions de type international nous amène à devenir élitistes? Par exemple, la Fédération canadienne du sport scolaire donnera de l'argent à des élites qui iront de par le monde pour montrer que le Canada excelle dans tel ou tel sport. Toutefois, en étant élitiste, on n'aide pas les acteurs, les comédiens, les gens qui sont à la base et qui travaillent pour les Québécois et les Canadiens.

[Traduction]

M. Bob D'Eith: Je crois avoir compris la plus grande partie de votre question. Peut-être le président pourrait-il m'aider à préciser la question quelque peu. Cela serait-il possible?

Je vous présente mes excuses. J'aurais dû brancher mon appareil de traduction.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Je peux répéter, monsieur le président.

[Traduction]

M. Bob D'Eith: C'était très élégant.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Pensez à l'excellence.

[Traduction]

M. Bob D'Eith: Pardon, je vous présente mes excuses. Je croyais pouvoir très bien comprendre le français aujourd'hui. Étant un vrai Canadien, je...

Le président: J'écoutais aussi, mais vous étiez si éloquente que j'ai manqué la question.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Je vous fais remarquer que je travaille pour le Canada.

Je vais répéter ma question parce que je la trouve extrêmement importante afin qu'on ne répète pas la même erreur dans le domaine des sports ou dans d'autres types de présentations à l'extérieur.

Vous avez parlé de passer à l'excellence. Lorsqu'on recherche l'excellence à tout prix pour montrer au monde qu'on est très bon, n'arrive-t-on pas à être élitiste et à ne plus travailler pour les gens qui en ont réellement besoin, soit les Canadiens, anglophones ou francophones?

[Traduction]

M. Bob D'Eith: C'est ce que je croyais que vous aviez dit, mais je voulais être certain. Voilà une autre excellente question.

Oui, bien entendu, on peut toujours être vus comme des élitistes, mais je ne crois pas que nous ayons à agir de la façon opposée, c'est-à-dire de façon étroite et provinciale. Les artistes de notre industrie de la musique sont les meilleurs au monde. En fait, nous avons davantage d'artistes qui valent plusieurs milliards de dollars ici, dans notre industrie musicale, qu'au Royaume-Uni — Céline Dion, Avril Lavigne, Nickelback et tous ces autres groupes extraordinaires.

Nickelback n'était qu'un autre groupe indépendant venant de Vancouver. Pendant les années 90, ce groupe soutenait le mien. Je connais très bien Chad. Il vaut maintenant 50 millions de dollars. Génial. Fantastique. Ce groupe constitue, selon moi, une remarquable réussite canadienne, mais il a commencé comme groupe indépendant.

Je crois avoir dit, dans mon exposé, que nous devrions accorder la priorité à l'excellence et produire de la qualité, mais il faut également appuyer l'indépendance. Je crois que nous avons une production indépendante de qualité. Elle n'a pas besoin d'être de si petite taille, et il ne devrait pas y avoir un manque de qualité. En même temps, je crois qu'il faut équilibrer cela. Il y a certains secteurs de la collectivité, en particulier l'industrie musicale, qui ont besoin d'aide et d'appui. Et c'est...

Allez-y, interrompez-moi. Je suis désolé.

•(1120)

Le président: Non, je répondais à d'autres questions d'ici.

Mais il faudrait poursuivre la discussion; avez-vous quelque chose à répondre à cela? La question s'adressait principalement à Bob, mais...

M. Phillip Djwa: Tout à fait. Merci.

Je crois qu'il est intéressant de noter qu'il faut définitivement travailler à augmenter la capacité des jeunes et des personnes provenant des différentes collectivités — par exemple, au Québec — grâce à des programmes comme Premières nations sur Rescol, qui augmentent la capacité, pour les jeunes Autochtones, de créer des enregistrements sonores et vidéo, ce qu'ils peuvent faire à la maison dans les collectivités éloignées et rurales du Québec. Mais que se passe-t-il lorsque ces jeunes ont besoin d'une occasion de faire un stage ou de travailler dans une industrie? Je crois que la SRC peut jouer un rôle dans tout cela. Je sais que la SRC le fait déjà, mais elle pourrait faire beaucoup plus pour augmenter la capacité des jeunes et fournir des stages et des occasions dans les nouveaux médias. Il pourrait s'agir d'une très bonne occasion de bâtir le point de vue populaire.

Le président: Excellent. Merci.

M. Adam Gooch (directeur, Programme et communications, New Media BC): Pourrais-je ajouter un commentaire?

Le président: Oui, un commentaire très court.

M. Adam Gooch: Je tenterai d'être bref.

Je suis d'accord avec ce que Bob a dit au sujet du mandat de la SRC et du fait que les productions doivent répondre à certains critères pour être diffusées. Je suis d'accord pour dire que les Canadiens sont intrinsèquement canadiens et que s'ils produisent du contenu, celui-ci traduira la nation que nous sommes et, ce qui est plus important encore, les individus que nous sommes. Ce sont les forces des nouveaux médias; créer une collectivité à partir d'individus qui se réunissent, peu importe s'ils constituent une petite partie ou un grand segment de la population.

Je suis également d'accord avec Bob au sujet de la dernière question. Nous avons le talent, comme individus et comme Canadiens, et nous pouvons être reconnus à l'échelle mondiale et internationale.

Laissez-moi revenir un peu plus en arrière; je crois que l'un des obstacles auxquels les producteurs de contenu font face, pour répondre à la question de ce qui constitue la qualité, c'est que nous avons le talent, nous avons les conteurs, nous avons les idées, mais il nous manque le financement ou les fonds afin de créer une production de très haute qualité.

Nous avons donc un grand nombre de ces indépendants qui sont en mesure de publier, grâce aux nouveaux médias, mais ils font encore des enregistrements à partir de leurs ordinateurs portatifs, dans leurs sous-sols. Si nous pouvions appuyer ces personnes, ces conteurs, afin d'augmenter les valeurs de production de ce qu'ils ont à dire, je crois qu'à l'échelle internationale nous pourrions commencer à être des chefs de file. Vous avez déjà vu, dans nos exposés, que l'industrie devient un chef de file. Nous avons tout simplement besoin de l'appui, à l'échelle nationale, pour démontrer ce talent, ici à la maison.

Le président: Merci.

Madame Savoie.

Mme Denise Savoie: Merci, monsieur le président.

Par nos efforts visant à être reconnus mondialement, je crois qu'il faut comprendre que même dans notre propre pays, nous ne nous reconnaissons peut-être pas les uns les autres. Nous avons cessé de nous raconter les histoires qui nous permettraient de nous connaître les uns les autres, d'un océan à l'autre et à l'échelle régionale.

Je suis inquiète que notre recherche de financement additionnel, dont Mme Fry a parlé plus tôt, en raison du sous-financement

chronique de la SRC ces dix dernières années — ce n'était certainement pas une priorité — et notre soif de financement additionnel, nous ne commençons à compromettre la neutralité d'Internet en le corporatisant. Je me demandais si vous aviez dit, dans vos observations, si demander des frais, entre autres, pour certaines productions, pourrait nous mener à compromettre la neutralité d'Internet. Voilà la question.

Mon autre question est la suivante: Vous avez tous deux mentionné le site Web cbc.ca et sa croissance. Nous avons entendu un exposé plus tôt au sujet de ses coûts, du montant d'argent qui a été affecté à ce site Web par rapport au financement global de la SRC, et selon les sondages, l'utilisation disproportionnée qu'il en a fait par rapport à d'autres, je me demande, en raison du sous-financement, ce qui changera, nous l'espérons, s'il s'agit de la meilleure solution à adopter.

Par exemple, nous avons entendu dire ce matin que la SRC avait demandé de réduire la transmission par la voie des ondes. Nous avons entendu dire ce matin que certaines villes avaient même perdu la SRC, la possibilité de recevoir cette chaîne. Je me demande si nous agissons trop rapidement, sans le niveau de financement adéquat, avant de corriger l'immense problème qui colle à la SRC et risque de la rendre inutile. À un moment donné, il ne restera plus rien à défendre si nous continuons dans cette direction.

J'ai donc un certain nombre de questions.

● (1125)

Mme Lynda Brown: En effet, ce sont des questions très sérieuses.

Tout d'abord, lorsque nous parlons du point de vue des médias numériques, je crois que ce que nous disons, c'est qu'il y a des modèles sur le marché et il y a de nouveaux modèles, en particulier pour ce qui est de Web 2.0, qui pourraient en effet aider la SRC et fournir des moyens supplémentaires de financement sans compromettre l'accès régional et l'égalité d'accès.

Je crois que nous voyons une transition intéressante avec la SRC; il s'agissait majoritairement d'une technologie de diffusion personnalisée, majoritairement radiodiffusée, qui tentait de servir un public sans nécessairement savoir où est ce public et ce qu'il veut. Avec les médias numériques, nous voyons beaucoup plus une technologie pousser-tirer personnalisée, une relation bilatérale où le contenu créé par l'utilisateur est très important pour ce qui se passe en ligne et dans les médias numériques aujourd'hui. Grâce au développement d'une collectivité mondiale des médias numériques, différents modèles d'affaires ont évolué, de même que différentes façons de financer cette collectivité, tout en conservant l'égalité d'accès.

Pour ce qui est de nos observations formulées plus tôt, la neutralité d'Internet est assurément une question importante, mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question linéaire. Je ne crois pas que nous puissions dire, en examinant le rôle de la SRC, qu'il est important de régler cette question en premier, puis celle-là, et celle-ci, parce qu'alors nous aurons manqué notre chance. Je crois qu'il faut examiner ces deux éléments, en même temps.

M. Phillip Djwa: La neutralité d'Internet est très importante. Je ne pense pas que nous suggérions...

Selon moi, permettre aux fournisseurs de télécommunications canadiens de prélever un droit, puis d'utiliser ce droit essentiellement pour éliminer la neutralité d'Internet serait une erreur. Il me semble que ces gens ont l'occasion de créer un fonds et de fournir des bourses pour les fournisseurs de contenu, comme le font essentiellement d'autres organismes ou entités. Cela pourrait être par partenariat. Par exemple, si on mettait effectivement en place le permis de diffusion sur Internet, il pourrait y avoir un partenariat par l'intermédiaire de Téléfilm, du Conseil des arts du Canada — d'organisations indépendantes qui comprennent les fournisseurs de contenu au pays et ont des liens avec eux.

En ce qui concerne le financement, effectivement, j'estime qu'il y a eu un sous-financement chronique. Si vous disposez d'un seul dollar pour payer quelque chose, vous disposez de ce seul dollar, un point c'est tout. Les nouveaux médias, hélas, coûtent cher, mais on peut en dire autant de la télévision et de la radio; il s'agit juste de savoir ce qui est important. Si nous voulons des citoyens canadiens conscients des problèmes, des défis, des réussites et de la diversité du Canada, des citoyens qui comprennent cela, il nous faut alors un radio-diffuseur public solide qui offre toutes ces occasions.

Ce que nous disons est simple: les Canadiens et les Canadiennes regardent encore la télévision, écoutent encore la radio, mais explorent aussi toute une gamme et une profondeur d'activités que nous devons offrir. Il reste seulement à répondre à la question que vous avez soulevée: réagissons-nous trop vite? En fait, nous nous contentons de suivre là où des Canadiens mènent. C'est le message le plus important.

• (1130)

M. Bob D'Eith: Excellente question.

En ce qui concerne la neutralité d'Internet, je m'en remets à l'opinion des spécialistes des nouveaux médias. Internet est parmi nous maintenant. Si on ne s'y attaque pas maintenant, on y perdra. Mes enfants n'écoutent pas la radio. Ils font tout en ligne, à présent. Ils passent 90 p. 100 de leur temps en ligne. C'est la nouvelle génération, pas moi. Mais, indubitablement, si la SRC ne veut pas être dépassée, elle doit avoir une présence.

Quant au coût, c'est une question de gestion. On peut consacrer des sommes considérables à l'élaboration de sites Web, mais est-ce nécessaire? Selon moi, non. C'est une question de gestion. La SRC doit examiner les coûts de production en ligne et les juguler. Elle doit être présente en ligne. C'est essentiel pour la musique, pour tous les domaines, et pour fournir un contenu excellent. Le contenu est essentiel. Si nous fournissons un contenu de qualité internationale, les gens fréquenteront le site Web. Nous aurons des paires d'yeux rivés sur le site. Sans contenu, nous n'aurons pas ces paires d'yeux, d'où l'importance de nous attacher au contenu.

Mme Denise Savoie: J'ai une autre question.

Pour bien comprendre quelle est votre position, j'aurais une question. Le petit film-vidéo était super, très amusant. Mais je me demande si vous estimez que son contenu est fondamentalement canadien parce que le mot « Canada » apparaît quelques fois.

Mme Lynda Brown: Tout à fait. C'est une discussion que nous tenons dans notre milieu très souvent, voyez-vous. Les médias numériques sont parfois considérés, me semble-t-il, comme une forme inférieure de contenu culturel canadien. Mais tout ce que vous avez vu dans le film était fait au Canada, produit au Canada. Les gens buvaient de l'eau canadienne et vivaient au Canada quand ils l'ont réalisé.

Mme Denise Savoie: Ils se tiraient beaucoup dessus.

Mme Lynda Brown: C'est un phénomène très limité. Je pense que le Canada a en fait une majorité de concepteurs de jeux qui ne s'attachent pas à des jeux violents. Et je pense qu'on peut s'en féliciter. Il y a des concepteurs dans ce domaine, mais pas beaucoup. Pour la plupart, ils s'attachent à des qualités particulièrement louables.

Donc, oui, nous sommes pleinement convaincus que c'est canadien et nous présentons ceci dans un marché mondial. Aucune société de médias numériques au Canada ne peut se limiter au marché intérieur si elle veut survivre.

Cela nous ramène à ce que disait Bob: nous sommes fondamentalement canadiens. Ce qui est important et qui m'a amené à vous projeter le film est que le reste du monde y voit un modèle à émuler. C'est un repère et c'est produit au Canada. Il me semble que c'est quelque chose que nous devrions soutenir et développer.

M. Phillip Djwa: J'ajouterai brièvement qu'il n'y avait pas la moindre forme de violence dans six des dix jeux vidéo les plus vendus en 2006. On trouve toute une gamme nouvelle de jeux sérieux qui présentent un caractère bien différent. Il n'est donc plus vrai de dire que les jeux vidéo ne sont faits que de tireurs violents qui s'expriment à la première personne. L'industrie a évolué. Comme le prouvent les succès internationaux de nos jeux vidéo, le Canada a la capacité de créer de façon tout à fait viable un contenu spécifiquement canadien. Nous avons des spécialistes de classe mondiale qui sont capables de travailler sur des thèmes pertinents et importants pour les Canadiens. C'est ce qu'ils veulent faire, et c'est là l'essentiel. Tout le monde voudrait en faire autant, mais tout le monde n'en a pas la possibilité à l'heure actuelle.

Mme Denise Savoie: Ne vous méprenez pas sur mes propos. Je ne pense pas que tous les jeux vidéo doivent nécessairement être violents. Je m'interrogeais plutôt sur ce jeu en particulier et sur votre perspective quant au contenu canadien. Vous avez répondu à ma question.

Merci.

Le président: Merci.

Je voudrais faire quelques commentaires, auxquels je ne vous demande pas véritablement de répondre. Je crois que le traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a été signé en 1996 ou 1997. Je suis membre du comité du patrimoine depuis quatre ans et c'est il y a environ trois ans que, pour la première fois depuis 1996, il a été question du droit d'auteur dans le cadre du traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Nous avons présenté un rapport à l'époque et par la suite, le gouvernement a déposé un projet de loi — le projet de loi C-60, je crois — qui ne ressemblait absolument pas au rapport que nous avons déposé. Le comité en a été très contrarié. Le projet de loi C-60 est mort au Feuilleton.

Notre comité a dit notamment que la signature d'un traité et sa ratification sont deux choses différentes. Je pense que d'ici à ce que le Canada le ratifie, il va falloir le modifier, car les médias évoluent très rapidement, comme nous l'ont dit tous nos témoins. J'espère que nous pourrions en venir à un projet de loi qui puisse évoluer dans le temps, et non pas une mesure vide de substance qui nous force à prendre du retard.

Encore une fois, je vous remercie de vos exposés et de vos réponses, et je vous souhaite bonne chance.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes avant d'entendre nos prochains témoins. Encore une fois, je vous remercie au nom du comité.

• (1135) _____ (Pause) _____

• (1145)

Le président: Nous accueillons maintenant nos derniers témoins pour ce matin. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous allons poursuivre la séance afin que chacun puisse s'exprimer ce matin.

Vous me mettez à rude épreuve, car je suis un anglophone et j'ai été expulsé de ma classe de français en 9^e année, mais je vais m'efforcer de présenter chacun d'entre vous.

Présentons tout d'abord les différents groupes. La Fédération des francophones de Colombie-Britannique sera la première à intervenir, suivie par Le Canada Réincarné. Ensuite, ce sera le tour du Centre culturel francophone de Vancouver.

J'en resterai là pour ce matin, et je vous prie de m'en excuser. Ma femme suit actuellement des cours de français. Si j'étais moins pressé par le temps, j'en ferais autant.

Soyez les bienvenus; la matinée n'est pas finie. Tout d'abord, nous allons entendre la Fédération des francophones de Colombie-Britannique.

Mme Yseult Friolet (directrice générale, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vais faire ma présentation en français.

Je vous remercie de nous avoir invités et de nous permettre de vous présenter notre réflexion sur le rôle des diffuseurs publics au XXI^e siècle.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, vous le savez, est l'organisme porte-parole de la communauté francophone. Notre rôle est de promouvoir, représenter et défendre les intérêts des francophones, ainsi que de protéger le patrimoine linguistique et culturel de notre communauté.

Notre fédération compte 37 membres. Ce sont des sociétés dont le Centre culturel francophone de Vancouver. Son représentant abordera la partie consacrée à l'expression culturelle du mandat de Radio-Canada. Pour notre part, nous nous attarderons sur l'aspect du reflet de la communauté francophone en Colombie-Britannique.

La communauté francophone de la Colombie-Britannique représente 64 000 personnes. Il existe de nouvelles statistiques, et d'ici au mois de décembre prochain, nous connaissons le nombre réel de francophones, ceux que l'on qualifie de francophones, et de francophiles. Pour le moment, nous savons que les chiffres de 2006 démontrent que notre communauté est en pleine expansion.

Il est important aussi d'ajouter que l'on compte énormément de personnes bilingues en Colombie-Britannique, ce qui vient agrandir l'espace francophone de la province. Il y a plus de 270 000 personnes qui peuvent communiquer en français, ce qui représente 7 p. 100 de la population de la Colombie-Britannique. Cela n'est pas rien, d'autant plus que ces 270 000 personnes représentent l'auditoire de Radio-Canada.

De nos jours, les diffuseurs, quels qu'ils soient, sont en pleine effervescence. On l'a entendu ce matin: la technologie les bouscule, les accule au mur et les force à faire des changements technologiques ou même des modifications de fond.

Les consommateurs et consommatrices que nous sommes ne peuvent souvent que subir, ou changer leurs habitudes d'écoute. Il est donc évident que les questions que vous nous posez revêtent une très grande importance pour l'ensemble de la population canadienne, mais elles interpellent de manière encore plus pointue notre communauté francophone en situation minoritaire.

Les choix qui s'offrent à nous en matière d'écoute en français sont très limités. Les décisions prises par les diffuseurs qui nous servent nous affectent donc encore plus directement. Les communautés de langue officielle dépendent presque exclusivement de Radio-Canada et de la façon dont cette société d'État respecte le mandat qui lui a été confié.

Nos communautés ont besoin de leur diffuseur national, peut-être même encore plus que la communauté majoritaire. Radio-Canada nous permet d'entendre notre voix. C'est le médium qui nous permet de nous connaître et de nous faire connaître.

En ce qui a trait à l'offre de services, je voudrais d'emblée répondre à la question qui nous paraît aller de soi. La radio et la télévision de Radio-Canada doivent être disponibles partout au pays, même dans les régions éloignées. Par définition, le diffuseur national ne justifie pas son existence seulement par ses cotes d'écoute, et sa présence partout au pays est un choix de société. Le Canada n'est d'ailleurs pas le seul pays à avoir mis de l'avant ce postulat de base. De plus, je pense que des gens qui se sont présentés ici ce matin vous en ont fait part.

Il en va de même pour RDI. L'accès à cette chaîne ne doit pas être pour le public une option coûteuse offerte par des câblodistributeurs qui n'en voient pas l'importance.

Le mandat de CBC/Radio-Canada est national, et la société d'État doit faire en sorte de couvrir l'ensemble du territoire canadien, même si la géographie de notre pays rend cette diffusion quelquefois coûteuse.

Parlons maintenant du contenu. Pour respecter son mandat et pour démontrer au gouvernement qu'elle s'acquitte des responsabilités qui lui sont confiées, la société d'État ne cesse de faire des ajustements à son site Web, à ses grilles de programmation, à ses heures de diffusion, au contenu et à la durée des émissions qu'elle met en ondes, à l'importance des partenariats qu'elle développe avec son homologue, le réseau anglais, et à sa structure de gestion administrative ou de ressources humaines. Tout est constamment en fluctuation.

• (1150)

Il nous apparaît que les budgets fédéraux sont trop souvent le moteur de ces fréquents bouleversements. Quand les coupes fédérales font des ravages comme en 1995, on assiste à une centralisation de la production à Montréal. Les productions régionales se font de plus en plus rares et la représentativité régionale est immédiatement réduite.

Concrètement, les communautés desservies que nous sommes n'ont que très peu de préavis et ne sont pas consultées. Les décideurs se contentent d'organiser une tournée annuelle pour informer la communauté des changements qui s'annoncent. Or, notre communauté considère Radio-Canada non seulement comme une source d'information, de divertissement et de culture générale, mais aussi comme un outil de transmission, d'épanouissement et de développement.

La société d'État est l'un des piliers qui soutiennent la politique des langues officielles du Canada. Elle est l'instrument qui devrait permettre aux francophones dans neuf provinces et trois territoires de dialoguer avec la société québécoise et de créer une plus grande solidarité au sein de la francophonie canadienne.

C'est pourquoi la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique s'était dotée d'un comité des médias en 2002. Ce comité avait pour mandat de consulter des francophones et des francophiles de la Colombie-Britannique pour connaître leurs opinions et perceptions ainsi que leurs besoins en matière de radiodiffusion. On voulait aussi évaluer la notion primordiale de reflet de la communauté au sens le plus large du mot.

En 2002, tout comme en 2007, c'est le contenu de nos émissions qui est le plus fréquemment critiqué. Les francophones ne perçoivent pas, par exemple, leurs nouvelles régionales comme une émission vraiment centrée sur leur quotidien ni même sur leurs préoccupations. Le bulletin de nouvelles diffusé de Vancouver fluctue, avec quelques variantes, entre deux pôles bien différents, soit une version en français du bulletin que diffuse CBC, avec en gros les mêmes sujets de reportage. Les nouvelles régionales diffusées en français ressemblent à une traduction de l'anglais ou alors à une version diluée du bulletin national diffusé au Québec, avec une surcharge d'information en provenance de la société québécoise et très peu ou pas d'information en provenance des autres communautés francophones.

On parle de la « montréalisation » du diffuseur national. Notre communauté ne se retrouve pas dans les émissions qui lui sont destinées. Elle ne retrouve pas dans ces émissions les éléments nécessaires pour comprendre comment les événements d'envergure nationale ou provinciale se répercutent sur elle, tant sur le plan social que politique. Les enjeux spécifiques à notre communauté n'y sont pas assez souvent développés ni même identifiés.

Radio-Canada semblait l'avoir en partie compris quand les émissions comme *L'Ouest en direct* ont été conçues. Il nous était possible, en Colombie-Britannique, de savoir où et quand regarder la télévision pour découvrir ce qui se passait dans la francophonie de l'Ouest, et pas uniquement au Québec. Malheureusement, le réseau a décidé de mettre fin à cette formule pourtant fiable. Ce créneau a disparu, et nos nouvelles régionales sont noyées dans un ensemble national. Ce modèle a pourtant ses adeptes. Il continue d'exister. Par exemple, l'Ontario n'a pas le même bulletin régional que l'Outaouais ou Ottawa.

J'aimerais poursuivre cette digression sur le thème de la régionalisation. Nos communautés ne se sentent jamais mieux servies que quand elles entendent sur les ondes leurs artistes, leurs experts ou leurs Mmes et MM. Tout-le-monde qui commentent ou expliquent des événements locaux, nationaux ou même internationaux.

C'est pourquoi les émissions de radio, surtout les trois grilles qui sont à l'heure actuelle diffusées en direct de Vancouver, sont une des fibres qui contribuent à tisser notre communauté franco-colombienne. Elles permettent aux annonceurs qui les animent de parler d'événements locaux ou de donner à une nouvelle nationale ou internationale une dimension locale. Elles permettent de raconter ce qui se passe dans notre communauté, dans nos écoles et dans nos centres communautaires. Elles permettent de développer des dossiers d'information qui touchent directement nos préoccupations et de faire une analyse de notre réalité et de sa richesse. Enfin, elles répondent aux besoins particuliers de notre région.

• (1155)

Il est évident que cette programmation locale nécessite des ressources financières dans chaque région, dans chaque province ou territoire, qui par moment peuvent paraître exagérées.

Je reviens à notre affirmation de départ, à savoir que le diffuseur national ne peut pas être uniquement un esclave de sa cote d'écoute. On ne peut pas, dans les bureaux de Radio-Canada à Montréal, continuer de répéter qu'un pourcentage disproportionné de l'auditoire de la société d'État vit au Québec et qu'il faut donc être réaliste. La société d'État doit refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle dans toute leur spécificité nous dit la Loi sur la radiodiffusion.

J'aimerais faire quelques recommandations. Il nous semble que Radio-Canada devrait développer, en collaboration avec le CRTC, un cadre d'imputabilité qui permettrait de définir des objectifs à la fois qualitatifs et quantitatifs visant un meilleur reflet des régions, que ce soit au niveau du contenu, des bulletins de nouvelles, des émissions dramatiques ou des émissions de variété. Les crédits alloués à Radio-Canada par le gouvernement fédéral pourraient être assujettis à une reddition de comptes rigoureuse de la part de la société d'État, qui concernerait l'implantation de mesures visant un meilleur reflet des régions et de la francophonie en milieu minoritaire.

En terminant, j'aimerais m'attarder pendant quelques instants sur les changements technologiques. CBC et Radio-Canada se sont dotées d'un instrument de diffusion exceptionnel qui ne cesse de contribuer à l'enrichissement de leur programmation et à l'élargissement de la diffusion de l'information; je parle ici de leur site Internet.

Nous avons sur ces sites un accès illimité à ce qui est diffusé et recherché partout au pays et à l'extérieur de nos frontières. Il ne nous est plus possible de dire que ce qui se passe et se dit à Terre-Neuve n'est jamais entendu sur la côte Ouest. Il nous suffit d'aller chercher cette information.

Bien sûr, cet instrument n'est pas utilisé par l'ensemble de la population, pour toutes sortes de raisons, mais les diffuseurs publics ont vite compris les avantages que le public pouvait en retirer, et l'investissement qu'il y consacre est très certainement de l'argent bien dépensé, qui contribue à renforcer le mandat des diffuseurs publics.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et j'attends vos questions, s'il y en a.

Merci beaucoup, monsieur le président.

• (1200)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux témoins suivants.

M. Réjean Beaulieu (directeur, Le Canard Réincarné): Puis-je demander un soutien technique? J'ai une présentation en PowerPoint; il suffirait que je puisse me brancher, et je n'aurai plus à m'en occuper.

[Français]

Je souhaite la bienvenue à tous nos visiteurs.

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue en français. Bienvenue à l'air frais du Pacifique et bienvenue au contre-média de la patrie de *adbusters.org* et de *Greenpeace*. Bienvenue à la *Media Carta*, la charte des médias, de *adbusters.org*. Bienvenue à *Tyee.ca*, qui est le dernier média qui résiste à CanWest, en anglais. Bienvenue de la part d'un dernier résistant gaulois qui exploite le seul nouveau média indépendant dans tout l'Ouest canadien.

[Traduction]

Bienvenue, chers concitoyens, chers francophiles.

[Français]

Monsieur le président et honorables membres du comité, je tiens d'abord à vous remercier de me permettre de faire entendre ma voix parmi celle de trois autres représentants de la francophonie organisée.

J'ai préparé un mémoire de huit pages dont vous avez probablement copie. J'en ai extrait les grandes lignes dans la présentation PowerPoint qui suit.

À titre de nouveau média un peu « brasseur », je présenterai bien soigneusement mes lettres de créance. Dès le premier volet de la présentation, je ferai une analyse préliminaire de la situation des médias: une mise en contexte en situation minoritaire. Les quatre derniers volets porteront sur les grandes lignes de l'enquête, à savoir le mandat public de la CBC/SRC, un portrait financier, les services offerts et l'émergence des nouveaux médias.

Passons maintenant à mes lettres de créance. Je suis un citoyen, un professionnel et un membre de cette communauté de l'Ouest canadien depuis maintenant 27 ans. Je suis très métissé et je suis exogame. Mes deux enfants sont francophiles. Ma femme est anglophone, originaire du West Island de Montréal. Je suis un travailleur du domaine des technologies. J'oeuvre dans le secteur privé des télécommunications, des affaires électroniques et de la petite et moyenne entreprise. Je n'ai jamais de ma vie travaillé en français. J'ai une formation en ingénierie et en analyse des besoins.

Je me considère à la fois comme un *digital migrant* et un *digital native*. Je vis avec deux enfants maintenant adultes, qui sont vraiment des *digital natives*. Je ferai remarquer au comité que je crois qu'il n'y a aucun *digital native* dans cette salle. C'est un peu inquiétant.

Je me considère comme un *digital migrant* de par ma profession. Je suis bien sûr né avec un jeu de meccano entre les mains, et non pas avec un ordinateur personnel, comme la génération des *digital natives*.

Je suis également fervent de la radio publique. Je me suis réengagé quant au français depuis maintenant quelques années. Je remercie Radio-Canada de m'avoir permis de conserver mon français après 27 ans.

Un proverbe dit: *Qui aime bien châtie bien*. Aussi, je suis un virulent critique en matière de nouveaux médias, par rapport aux services offerts ici, et ce, depuis plusieurs années, dès lors qu'on a décidé de ne pas régler dans ce domaine. J'ai dit que je m'étais réengagé quant au français: je peux donc me dire activiste. La solution de rechange consiste à être assimilé. C'est ce que révélera Statistique Canada en décembre prochain, lorsqu'il publiera ses statistiques sur les francophones.

Je dirige *Le Canard Réincarné* depuis maintenant trois ans. Il attire entre 30 et 40 visiteurs par jour. J'ai un Google *ranking* qui se compare à celui de Radio-Canada en région, c'est-à-dire six. Cela se compare à *Tyee*, à nos amis du CRTC et à l'Association de la presse francophone. Mon nouveau média est en grande partie un blogue. Il

s'associe à un forum, à des flux de nouvelles RSS. J'ai fait certains essais en matière de radio Internet et de *podcast*. J'offre un calendrier communautaire, des sondages, des manifestes et des campagnes.

Comme vous pouvez le constater, c'est assez « brasseur ». J'écris des articles. Par exemple, le mémoire est maintenant disponible depuis plusieurs semaines pour des commentaires. Je n'exerce pas mes activités dans le vide. J'ai des appuis d'Impératif français, un organisme québécois non gouvernemental voué à la défense de la langue française. Je suis associé au Réseau des médias alternatifs du Québec, le RMA. Je suis aussi associé à *L'Express du Pacifique*, qui reconnaît la contribution des blogues: comment on peut maintenant réengager les francophones. Je suis assez actif sur le Net, comparativement aux autres médias, ce qui me donne un Google *ranking* de six.

Le prochain volet porte sur l'analyse préliminaire. Je crois que plusieurs ont déjà vu le mémoire et que plusieurs ont vu la présentation PowerPoint.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant maintenant, après deux heures de présentations ce matin, que notre monde est fondamentalement médiatisé. Je ne vous apprendrai probablement rien non plus en vous disant qu'il y a une accélération du nombre de *digital migrants* et de *digital natives*.

Peut-être que j'apprendrai quelque chose à ceux qui écoutaient moins ce matin, en matière de Web 2.0. Je le résume en un engagement actif et sélectif dans les médias. Peut-être que je vous apprendrai que nos retards sont immenses par rapport au milieu majoritaire, qu'il soit anglophone ou francophone, que l'on parle du Québec ou de la France.

Je peux compter sur le bout de mes doigts le nombre de francophones qui sont actifs sur le Web dans tout l'Ouest canadien. Je peux compter sur le bout de mes doigts le nombre de lettres de lecteurs que nos journaux renferment dans l'ouest du pays. Je vous rappellerai qu'il n'y a absolument aucune tribune téléphonique dans tout l'Ouest canadien pour prendre le pouls de la communauté. Je considère cela comme des retards importants par rapport au milieu majoritaire.

Je vous dirai maintenant qu'en milieu minoritaire, il y a vraiment deux groupes. Il y en a un que j'associe parfois à la francophonie organisée, qui vit un peu dans une bulle, d'une certaine façon, et qui ne s'assimile pas. Il y a aussi un groupe de jeunes, d'entrepreneurs, de professionnels et de travailleurs de haute technologie, qui s'assimilent à un rythme vraiment inquiétant. Et je crois que le diffuseur public a une part de responsabilité dans l'assimilation des francophones du premier groupe que je décrivais, soit le groupe des jeunes entrepreneurs professionnels et des travailleurs du secteur de la haute technologie.

Le discours dominant de Radio-Canada a toujours été que la société d'État a maintenu le fil linguistique, mais je crois qu'en matière de *digital migrants* et de *digital natives*, le fil linguistique n'a pas été maintenu. Alors, s'il y a un message que je voudrais que vous ramenez à Ottawa, c'est qu'il y a une part de responsabilité de notre diffuseur public dans l'assimilation des francophones dans l'Ouest canadien.

Parlons maintenant du mandat public. Je vous rappellerai que l'organisme de réglementation, le CRTC, a choisi de ne pas réglementer, il y a quelques années, en matière de nouveaux médias. Je crois que c'est parce qu'il ne reconnaît aucunement qu'il existe vraiment un contexte minoritaire. Je ne parle pas des régions, je ne parle pas de la Côte-Nord ou de la Gaspésie; je parle d'un contexte minoritaire où Radio-Canada est notre seul fil linguistique et culturel.

Le CRTC ne reconnaissait pas non plus que le Web 2.0 était vraiment un mode d'expression culturelle. La prochaine génération des *digital natives* et même les *digital migrants* vont s'exprimer de cette manière.

Dans le mandat, on parle d'établir les services partout au Canada de la manière la plus adéquate. Bien sûr, c'est déterminé à partir de Montréal et d'Ottawa. Il doit vraiment y avoir une reconnaissance, une nouvelle manière de procéder, une fois qu'on aura reconnu qu'un milieu minoritaire est menacé.

Nous avons une structure de gouvernance dysfonctionnelle où les gens qui prennent des décisions vivent, en grande partie, en milieu majoritaire et comprennent très peu ce qui se passe en milieu minoritaire et, indéniablement, dans l'Ouest canadien.

On parle d'un mandat public de renforcer les partenariats avec les diffuseurs privés. Je voudrais vous dire qu'il faudrait peut-être reconnaître d'abord un espace citoyen, un espace d'organisation non gouvernementale peut-être, avant de parler de diffuseur privé. Avant d'avoir des diffuseurs privés, il faudra un marché.

Deuxième leçon: il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs, en milieu minoritaire.

Vraiment, il n'y a pas de portrait financier. Peut-être qu'il y en aurait eu un si on avait réglementé, il y a quelques années, en matière de nouveaux médias et si on avait créé un marché, si on avait réussi à assembler un espace citoyen. On ne l'a pas fait.

En ce qui nous concerne, à ce moment-ci, de nouveaux contenus sont vraiment requis pour intéresser les francophones en milieu minoritaire, soit les *digital migrants* et, en particulier, les *digital natives*.

Je vous rappellerai l'environnement, maintenant. On sait que les gens se voient à des endroits comme Wikipedia, Meetup, MySpace et PaceBook. Cela devient un peu commercial, mais on a présentement très peu d'environnements où se rencontrer selon ces nouvelles méthodes qui, bien sûr, vont conduire à des rencontres physiques. On ne vit pas seulement virtuellement.

Je ferai un commentaire sur le portrait financier. Je voudrais parler de trafic Web. Le trafic Web est fondamental. On ne peut pas parler d'un marché financier si notre radiodiffuseur public ne nous fait pas part de son trafic Web. Il ne nous fait pas part de nos cotes d'écoute beaucoup non plus. Or, le trafic Web, pour un entrepreneur, est fondamental. Dans ma petite entreprise, je tenais compte de mon trafic Web. Je crois que cela doit être reconnu par notre organisme de réglementation. Si on fait du rattrapage pour compenser le fait qu'on n'a pas réglementé plus tôt, il y aura peut-être un portrait financier.

Concernant les services offerts, je ne vous apprendrai probablement rien en vous disant que le média le plus souvent utilisé maintenant est accessible en temps différé pour des sujets à la carte, avec une communauté d'intérêt dispersée. Le temps est une ressource limitée, aussi bien à Vancouver qu'à Montréal ou à Ottawa. On ne regarde pas les nouvelles à la télévision pendant le dîner de famille, quand on peut se le permettre. Les gens qui sont dans leur voiture, qui sont mobiles, auront toujours besoin des médias qu'on appelle *hot*, et ce sera vraisemblablement la radio hertzienne. Les médias vont rester.

Je vous apprendrai peut-être quelque chose en vous disant qu'il faut encourager l'engagement de l'auditoire face aux médias, au diffuseur public. Dans le nouveau modèle des médias, l'animateur devient une espèce de blogueur qui met l'information dans son contexte et sollicite des commentaires de son auditoire. C'est vraiment une situation Web 2.0, où une interaction se produit. Le changement le plus fondamental est que l'auditoire détermine la programmation et le contenu. C'est une bonne façon de refléter adéquatement la diversité régionale.

Quatrième leçon: dans les nouveaux médias, c'est l'auditoire qui mène, même en situation minoritaire, si on peut obtenir son engagement.

En ce qui concerne l'émergence des nouveaux médias, le problème n'est pas l'émergence, mais bien l'urgence. L'organisme de réglementation est toujours lent à réaliser les changements dans le marché. On n'a pas réglementé. Il faut faire du rattrapage et maintenant, on doit parler d'urgence, de transparence et d'obligation sur la base de la structure Web 2.0, et non pas sur la base d'une bureaucratie additionnelle désengagée ou d'un cadre de réglementation. Il faut réaliser que le monde est maintenant dans un encadrement de Web 2.0.

Le changement de paradigme est énorme et le processus est lent pour les organismes comme le CRTC. Cela a donné lieu à la création de diffuseurs, au Québec, comme RadioPirate et XFM. Le paradigme est énorme également pour les diffuseurs publics et les groupes d'intérêt. Autrefois, en termes de rythme d'Internet, une année, c'était une éternité. Maintenant, une année, c'est un millénaire. On parle en termes de mois aujourd'hui, et l'organisme de réglementation fait des enquêtes qui prennent une éternité.

Le changement de paradigme relié aux médias des citoyens et à la programmation est aussi énorme. Les citoyens ont toujours été habitués à entendre ce que leur diffuseur public leur disait.

Suite à un tel discours, vous pourriez penser qu'il y a des grandes tentations dans le programme néo-conservateur et néo-libéral de faire une coupe à blanc, de tout couper. La déréglementation en matière de nouveaux médias, où on n'a jamais réglementé, n'a pas fonctionné. À ce moment-ci, il faut mettre à jour notre fil de survie linguistique et culturelle.

En terminant, même si notre diffuseur public est notre principal fil de survie, il faudrait que la majorité cesse de nous traiter comme des lépreux en envoyant continuellement des missionnaires dans nos médias. La majorité doit s'assurer que le diffuseur public reconnaisse l'espace des citoyens, leurs nouveaux médias et le potentiel de reprise pour les francophones vivant en situation minoritaire.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

• (1215)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au prochain intervenant.

[Français]

M. Alexandre Houle (directeur général, Centre culturel francophone de Vancouver): Bonjour. Comme tout le monde a faim, vous serez heureux d'apprendre que ma présentation sera brève.

Monsieur le président, mesdames et messieurs membres du comité, je tiens à vous remercier de votre invitation. C'est un plaisir de présenter le mémoire du Centre culturel francophone de Vancouver sur le rôle d'un diffuseur public au XXI^e siècle.

Permettez-moi de commencer mon intervention en vous faisant une brève description de l'organisme que je représente, du profil de la communauté artistique de la Colombie-Britannique ainsi que de la proportion de francophones et francophiles du Vancouver métropolitain.

Le Centre culturel francophone de Vancouver propose, depuis 1975, une programmation annuelle d'activités culturelles en langue française. Cette programmation offre des activités aussi variées que le Festival d'été de Vancouver, la série de spectacles Coup de coeur francophone, les concerts Nouvelle Scène, une galerie d'art, un service de bibliothèque et de vidéothèque, des services et programmes éducatifs, des camps de jour pour enfants, des services d'intégration et d'accueil des nouveaux arrivants, un site d'accès communautaire à Internet, et j'en passe. Le Centre culturel francophone de Vancouver présente donc des manifestations culturelles et des spectacles de qualité professionnelle. Nous offrons à l'ensemble de la population de Vancouver une accessibilité à des produits artistiques de langue ou de culture francophone dans les secteurs des arts visuels, des arts médiatiques et des arts de la scène.

Avec 24 100 artistes, la Colombie-Britannique est la province ayant le pourcentage le plus élevé de sa population active dans des professions artistiques, soit 1,1 p. 100. Les artistes constituent 0,08 p. 100 de la population active totale du Canada. Parmi les grandes villes du Canada, Vancouver a la plus forte concentration d'artistes. Nous en retrouvons 7 250 qui habitent Vancouver, soit 30 p. 100 des artistes de la Colombie-Britannique.

Les francophones de la région de Vancouver représentent près de 2 p. 100 de la population de la région. Cette population est en augmentation. Ainsi, on apprend que la population francophone de Vancouver métropolitain est passée de 27 245 en 1996 à 29 795 personnes en 2001, soit une augmentation de 10 p. 100. Elle représente près de 50 p. 100 de la population francophone de la Colombie-Britannique. Également, 133 525 personnes parlant le français ont été recensées dans le Vancouver métropolitain en 1996, comparativement à 147 775 en 2001, une augmentation 10, 5 p. 100. Cette population est équivalente à la taille de villes telles Abbotsford en Colombie-Britannique, Kingston en Ontario ou Trois-Rivières au Québec. Il y a donc dans la région du Vancouver métropolitain un fort bassin de francophones et de francophiles à la recherche d'une vie culturelle en langue française.

Le Centre culturel francophone de Vancouver assure depuis plus de 30 ans la diffusion des arts et de la culture francophones dans sa municipalité. Nous sommes voués à l'épanouissement et à la vitalité d'un espace culturel francophone à Vancouver. Nos initiatives nous amènent régulièrement à collaborer étroitement avec CBC/Radio-

Canada. Non seulement nous semble-t-il important de vous faire part de nos réflexions sur la façon dont CBC/Radio-Canada s'acquitte de ses responsabilités incluses dans son mandat législatif, mais nous trouvons tout aussi pertinent de vous faire part également de nos impressions sur nos collaborations.

Tout d'abord, nous sommes d'avis que CBC/Radio-Canada est principalement et typiquement canadienne, de par la proportion de ses émissions à contenu canadien et sa capacité d'offrir une programmation qui reflète les intérêts et les valeurs des Canadiens et des Canadiennes. Nous croyons que Radio-Canada reflète la globalité canadienne et nous devons admettre qu'elle rend compte de la diversité régionale du pays, tant sur le plan national que régional. Nous reconnaissons qu'elle s'efforce de répondre aux besoins particuliers des régions. Le fait d'avoir des émissions de télévision et de radio qui couvrent les régions de l'Ouest nous permet d'apprécier la diversité régionale. Par contre, en assurant une plus grande couverture du territoire, il devient difficile d'assurer une fidélisation de l'auditoire et d'atteindre le niveau critique de visibilité locale requise afin de susciter un sentiment d'appartenance au produit.

Je reviendrai sur cet aspect du mandat de Radio-Canada au cours de mon intervention, en répondant à la question du comité sur la pertinence de la programmation régionale.

Nous sommes d'accord que Radio-Canada contribue activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre. Avec ses productions locales telles que les émissions *Zigzag*, qui couvre les activités artistiques des quatre provinces de l'Ouest; *Ceci est un TEST*, qui offre une plateforme aux jeunes musiciens; *ONIVA*, où des jeunes des écoles de l'Ouest nous parlent de leur culture; le concours *MUZIKLIPS*, qui donne la chance à un artiste de la relève d'enregistrer un bande audio et de produire un premier vidéoclip, et les capsules *Arts et spectacles* présentées dans le cadre du Téléjournal/Colombie-Britannique, elle offre l'occasion au Centre culturel francophone de Vancouver d'assurer une visibilité qui n'est jamais suffisante pour un producteur de spectacles, mais qui est satisfaisante.

• (1220)

Nous constatons que Radio-Canada offre ses services en français et en anglais, et nous reconnaissons qu'elle s'efforce dans ce cas également de refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle. Une des conséquences directes de la réduction draconienne des crédits alloués, au milieu des années 1990, a affecté grandement sa capacité de répondre aux besoins spécifiques des communautés francophones en situation minoritaire. La centralisation des opérations dans les grands centres urbains oblige souvent des contraintes budgétaires qui touchent sa capacité d'offrir une couverture adéquate à ces communautés.

Nous sommes d'avis que Radio-Canada maintient les mêmes normes de qualité pour ses services en français et en anglais. Radio-Canada contribue, de par sa programmation d'émissions à caractère historique et sa couverture de l'actualité sous toutes ses formes, au partage d'une conscience collective. La visibilité qu'elle accorde aux personnages qui incarnent nos aspirations ainsi qu'aux événements qui stimulent la solidarité et le rapprochement des communautés ne peut qu'inspirer et stimuler notre sentiment d'identité nationale.

Il en va de la survie des communautés en milieu minoritaire que Radio-Canada maintienne son service partout au Canada, de la manière la plus [Note de la rédaction: difficultés techniques]. Il serait [Note de la rédaction: difficultés techniques] s'il advenait que ces services ne soient plus inclus dans les services de base. De par la diversité de sa programmation, la participation active des diverses communautés culturelles dès la conception jusqu'à la diffusion du produit, Radio-Canada reflète le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Pour terminer, j'aimerais signaler aux membres du comité que la preuve de la pertinence de la programmation régionale ne devrait plus être à faire. Il est évident que le fait d'assurer la présence active de Radio-Canada dans les régions de même qu'une visibilité adéquate des intervenants contribuant à la vitalité de ces communautés ne peut que favoriser l'épanouissement de ces dernières.

Merci de votre attention.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je dois dire, madame Fry, que la dernière fois vous avez posé environ dix questions en une. J'aimerais vous demander d'abrégé quelque peu vos questions? Je demande également aux intervenants de présenter des réponses qui portent sur la question posée. De cette façon, tout le monde aura l'occasion de poser une question parce qu'il nous reste environ 20 minutes pour les questions et réponses.

L'hon. Hedy Fry: Merci, monsieur le président.

Vous savez, parfois lorsque je sais que je ne pourrai poser qu'une question, j'essaie d'en poser le plus grand nombre possible en une seule.

Le président: Oui, j'ai cru remarquer.

L'hon. Hedy Fry: J'aimerais poser des questions fort importantes à la communauté francophone de la région.

La Société Radio-Canada représente assez bien ce qui se déroule au Centre culturel francophone de Vancouver, mais puisque la communauté francophone en Colombie-Britannique est éparpillée un peu partout dans la province, elle n'est pas vraiment homogène, pensez-vous que la SRC sait vraiment bien représenter la communauté francophone de Campbell River ou la communauté francophone du nord de la province aussi bien qu'elle représente la communauté francophone de Vancouver? Elle représente la communauté de Vancouver auprès de ces autres communautés, mais peut-elle également représenter ces autres communautés à Vancouver?

Pensez-vous que les francophones du pays tout entier, ceux de l'Ontario et du Québec, apprennent par l'entremise de Radio-Canada quelle situation on vit ici en Colombie-Britannique? Ces francophones d'ailleurs comprennent-ils la nature et la diversité même de la communauté francophone de la Colombie-Britannique? Croyez-vous sincèrement que vous êtes bien représentés par l'entremise de ce service national?

Je voulais vous poser cette question parce que ce n'est pas l'impression que j'ai.

• (1225)

M. Alexandre Houle: M'adressez-vous cette question ou l'adressez-vous plutôt à la fédération?

L'hon. Hedy Fry: Je pose la question à quiconque veut bien y répondre.

[Français]

Mme Ysult Friolet: Je vis à Vancouver depuis environ 30 ans. J'y suis arrivée en 1976. J'ai donc assisté à l'avènement de la radio et de la télévision en Colombie-Britannique. On constate maintenant une réduction des services. En 1995, nous avons failli perdre notre bulletin de nouvelles, qui dure de 22 à 25 minutes. On voulait l'amalgamer à la programmation de Regina ou de Winnipeg pour présenter des nouvelles de l'Ouest canadien.

Madame Fry, dans ce contexte d'attrition, on peut se demander si un événement qui se passe à Campbell River, à Prince George ou même à Maillardville est vraiment représentatif. À la télévision, nous avons quelques éléments culturels. Alexandre pourrait en parler. Cependant, en termes de nouvelles, c'est très limité. Je peux dire, en tant que représentante de la communauté francophone, que la communauté n'est pas toujours représentée, bien que ce soit le mandat de Radio-Canada de le faire.

Mes collègues pourront vous dire que c'est un peu la même situation dans les autres provinces du pays, sauf peut-être à certains endroits où le temps d'antenne est plus élevé, par exemple à Moncton. On y dispose peut-être de plus de moyens. À mon avis, Radio-Canada a failli à sa tâche en ne permettant pas ce transfert, cette accessibilité aux émissions de télévision produites dans d'autres provinces.

La grille-horaire de Radio-Canada nous montre que les nouvelles de Moncton ou de l'Ontario ne sont pas nécessairement accessibles, ce qui nous empêche de vraiment comprendre ce qui se passe spécifiquement dans ces endroits. Je ne pense pas que les Québécois, qu'ils soient de Montréal ou de Val d'Or, y aient davantage accès. Est-ce que Radio-Canada a contribué à mieux faire connaître la francophonie canadienne? Je pense qu'il y a eu des ratés dans ce domaine. Est-ce dû à des choix éditoriaux? Je ne vais pas me prononcer là-dessus.

Quoi qu'il en soit, c'est certainement relié à une question de moyens techniques de même qu'à la centralisation de toute la programmation en français au Québec et à Montréal. Les réductions qui ont été appliquées dans le passé y sont également pour beaucoup.

M. Alexandre Houle: Le Centre culturel francophone jouit d'une situation vraiment privilégiée à Vancouver, étant donné les infrastructures que possède Radio-Canada dans cette ville, qui est le plus grand centre urbain de la province. Par rapport aux autres régions, nous profitons de façon indirecte d'une couverture privilégiée.

Notre présentation se limitait vraiment aux interactions entre le Centre culturel francophone de Vancouver et Radio-Canada. Je ne veux pas me prononcer pour les gens des régions. Je ne suis pas en mesure de le faire. Cependant, je peux confirmer qu'il est plus facile pour le Centre culturel francophone de Vancouver de faire rayonner sa programmation à l'échelle de la province que de recevoir le même genre d'information en provenance des régions.

Je peux affirmer également que le Centre culturel francophone de Vancouver ne profite d'aucune visibilité à l'extérieur de la Colombie-Britannique, pour ne pas dire à l'extérieur de Vancouver. Nous sommes bombardés d'émissions du Québec, ce qui est souvent très apprécié, mais nous aimerions que ça se fasse dans les deux sens. Nous avons autant à apporter à la communauté francophone du Québec qu'elle a à nous offrir.

M. Réjean Beaulieu: La question, selon ce que je perçois, est la suivante: rejoint-on l'auditoire? Celui-ci ne se fractionne pas seulement en région ou dans le centre de Vancouver. On parle de 30 000 par rapport à 60 000. Les générations sont aussi en cause. On parle des *digital natives* et des *digital migrants*.

Il existe aussi une différence importante chez les gens qui, comme la plupart de ceux établis ici, sont parfaitement bilingues. L'environnement médiatique est de plus en plus concurrentiel. On peut choisir Radio-Canada ou CBC, mais on a aussi d'autres choix, entre autres le Web, qui offrent une foule de possibilités. Une personne parfaitement bilingue risque de partir à la dérive du côté anglais, et c'est ce que je regrette.

• (1230)

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je regrette vraiment qu'on vous ait invités juste avant le dîner. Je ne pense pas que c'était voulu de la part du personnel du comité. Nous sommes fatigués et, malheureusement, nous vous rencontrons juste avant le dîner, alors que vous êtes ceux dont la culture et la langue sont le plus menacées ici.

Alors, monsieur le président, je pense que je peux vous demander d'avoir la gentillesse de mettre tout en oeuvre pour qu'on puisse poser toutes nos questions et que ces gens puissent avoir tout le temps d'y répondre, quitte à repousser notre période du dîner, puisque ce sont eux qui sont le plus touchés. Je sais que vous êtes un bon gars et que vous allez le faire.

[Traduction]

Le président: Je ne m'y oppose pas, mais je dois imposer des limites pour que l'on ne poursuive pas sans pause jusqu'à 13 h 30.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Non, je le sais. Par contre, je voudrais qu'ils disposent de la même période de temps que celle accordée aux autres témoins. Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, j'ai enseigné l'histoire. Or, vous me ramenez directement à ce que j'enseignais à mes élèves de secondaire IV lorsque je leur parlais d'assimilation.

Monsieur Houle, vous êtes peut-être le seul à ne pas avoir présenté un mémoire semblable aux autres. Vous avez dit plus tôt que vous êtes au centre-ville de Vancouver. Peut-être, pour cette raison, ne vivez-vous pas la même chose, mais je vous sens bien timide dans vos récriminations contre la Société Radio-Canada.

Par contre, monsieur Beaulieu, votre mémoire a été l'un des premiers que j'ai lus, parce que vous nous l'aviez envoyé. Je l'ai souligné, je l'ai dévoré, et ce matin, je sens un peu de cynisme chez vous face à la situation que vous vivez par rapport à Radio-Canada.

Mesdames, je ne connaissais pas votre rapport, car nous ne l'avions pas au préalable, mais je vais vous poser la première question.

Ce matin, en allumant la télévision, ici à l'hôtel, j'ai cherché la chaîne de Radio-Canada francophone et j'ai trouvé des petits bonshommes à l'écran. Je suis passée à CBC et j'ai obtenu les nouvelles en anglais. Alors, je me suis dit qu'on cherchait à m'infantiliser.

Est-il normal que j'aie obtenu des petits bonshommes à la télévision en français alors qu'on présente des nouvelles nationales et internationales en anglais? C'est ma première question. Avez-vous, le matin à Vancouver, des petits bonshommes entre 6 heures et 8 heures, disons?

Mme Yselt Friolet: Je ne sais pas si vous vous êtes promenée souvent dans le pays, madame, mais c'est sûr que Radio-Canada ou la Loi sur la radiodiffusion ne contrôle pas les câblodistributeurs. Alors, dans les hôtels, on constate qu'on supprime parfois la chaîne française pour mettre ce que vous qualifiez de petits bonshommes. Je ne sais pas ce que vous avez vu ce matin.

Mme Diane Bourgeois: Des cartoons.

Mme Yselt Friolet: C'est très dommage.

Mme Diane Bourgeois: C'était le film animé *Les 101 Dalmatiens*.

Mme Yselt Friolet: Notre fédération a souvent dénoncé cela. Malheureusement, nous n'avons pas de pouvoir.

Si vous avez l'occasion de vérifier la grille-horaire durant votre séjour — ou peut-être que Mme Fry ou Mme Savoie, qui sont de la région, peuvent vous le montrer —, vous verrez qu'on repousse constamment les canaux français. Ils se situent maintenant dans le 102, le 103, le 104, etc. C'est donc très difficile. Il faut avoir un peu de sous, il faut avoir un bon câblodistributeur pour avoir accès aux stations francophones.

• (1235)

Mme Diane Bourgeois: C'est extrêmement important, ce que vous me dites au sujet de la câblodistribution et des émissions qu'on présente. Vous êtes la première à répondre à la question que j'ai posée ou essayé de poser.

Mme Yselt Friolet: J'en suis bien contente, madame.

Mme Diane Bourgeois: Ensuite, il faut se dire, monsieur Beaulieu, que nous avons un droit, un droit historique en vertu de la Constitution canadienne, d'avoir des émissions en français, de protéger notre langue. Vous savez cela, hein! Depuis 1763, depuis la conquête, il a fallu qu'on puisse venir chercher les Québécois, les Canadiens francophones aussi, pour être capable de faire vraiment un peuple canadien. Mais on a — en tout cas, d'après les lois — tenté de protéger leur langue. Vous me dites que la Société Radio-Canada ne le fait pas. C'est ce que vous me dites? On ne protège pas la langue? On assimile à un rythme effréné?

M. Réjean Beaulieu: À mon avis, la Charte des droits était une belle idée, à l'époque. Elle n'inspirera cependant pas mes enfants ni les *digital migrants* ni les *digital natives*; elle va peut-être inspirer des groupes d'intérêt, des avocats, des juges. Il faut malheureusement reconnaître que c'est un échec.

J'ai parlé de l'importance des médias. C'est important de reconnaître que, dans le monde en évolution, il nous faut des médias à jour. La Société Radio-Canada fait un travail probablement comparable à ce qu'elle faisait il y a 10 ou 20 ans, à l'exception peut-être des contenus régionaux, qui sont faibles, on le reconnaît bien. Vraiment, c'est inacceptable. On perd toutes nos classes dynamiques dans des médias plus compétitifs.

Mme Diane Bourgeois: Cela m'amène à vous poser ma dernière question.

En lisant le mémoire que j'ai annoté et que j'ai dévoré, comme je vous le disais plus tôt, j'ai senti qu'il y aurait un contrôle de la Société Radio-Canada: cette société d'État voudrait garder sa mainmise sur tout moyen de diffusion.

Dans votre mémoire, vous semblez dire que des gens veulent effectivement devenir non pas des compétiteurs, mais des aides, des soutiens aux communautés linguistiques, et qu'ils ne peuvent pas le faire parce que Radio-Canada contrôle toute l'information.

Est-ce exact? Ai-je bien compris?

M. Réjean Beaulieu: La Société Radio-Canada ne s'est pas mise à jour. Encore une fois, je le répète.

Souvent j'utilise l'analogie très noire de la *Pravda*, l'organisme de propagande du régime soviétique. La comparaison est un peu blessante, mais parfois, il y a une certaine ligne que Radio-Canada va adopter hors Québec, et il y a vraiment des endroits dont on ne parle pas.

De plus, des agents de ce message vont s'assurer qu'on parle de choses correctes, de belles choses, à savoir que tout est beau. Malheureusement, pour engager des citoyens, il faut parler de choses qui les concernent.

Mme Diane Bourgeois: Cependant, vous avez dit:

L'attitude du *broadcaster* ou de son directeur de programmation qui désire complètement contrôler les contenus et les participants est périmée et désengage.

Cela doit se faire, puisque vous l'avez écrit dans votre mémoire. Y a-t-il des exemples?

M. Réjean Beaulieu: J'ai très mal exprimé une leçon dans ma présentation, et c'est probablement la plus importante: l'organisme diffuseur public éprouve une grande difficulté à avoir des contenus dynamiques qui répondent aux besoins. Il doit vraiment reconnaître qu'il doit faire la promotion d'autres espaces dont les contenus sont plus percutants, dont les contenus ont un *edge*, comme on dit en anglais.

Je vous rappellerai que le français ne sera peut-être pas toujours le meilleur. Je sais qu'au Québec, de grandes discussions portent sur les médias alternatifs. Or, Radio-Canada doit reconnaître cet espace ici.

Actuellement, dans ce mémoire, j'essaie de communiquer ceci: la ligne du parti est fixe, et nous ne commencerons pas à faire la promotion, à envoyer des clics Web sur des sites dont nous ne contrôlons pas le contenu et la pensée éditoriale.

Mme Diane Bourgeois: Merci, c'est clair.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Savoie.

[Français]

Mme Denise Savoie: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de vos présentations.

En tant que francophone de l'Ouest, le portrait que vous avez peint me semble très fidèle à la réalité que j'ai moi-même vécue. Étant donné que je suis arrivée sur la côte Ouest il y a une trentaine d'années, j'ai quand même profité de cet essor de Radio-Canada en français, ce qui m'a permis de m'épanouir et de continuer à vivre en français. J'ai donc pu profiter du bon travail de la SRC dans notre communauté. Les compressions budgétaires qui ont commencé vers 1995, à l'époque du gouvernement libéral, ont vraiment touché notre diffuseur public. Dans le moment, on voit que l'actuel gouvernement conservateur veut porter atteinte à la neutralité de l'Internet. Alors, nous sommes inquiets par rapport à notre culture en ce sens.

Vous avez proposé d'instaurer un cadre d'imputabilité. Vous avez bien précisé l'importance de cette programmation régionale. J'ai constaté maintes et maintes fois de l'irritation chez des francophones hors Québec qui entendent parler de ce qui se passe au sujet du Parc du Mont-Orford, mais qui n'entendent pas parler de ce qui se passe ici, dans un des parcs plus près de nous, ou encore qui entendent parler de la température au Saguenay mais pas de celle à Vancouver. Ce sont des choses semblables qui nous irritent. Vous avez proposé de créer un cadre d'imputabilité comportant certains critères.

Pourriez-vous préciser en quoi consisteraient certains de ces critères, qualitatifs et quantitatifs, pour améliorer cette situation?

• (1240)

Mme Yseult Friolet: Madame Savoie, permettez-nous à toutes les deux de répondre. Je vais d'abord vous répondre et ensuite, je demanderai à Mme Sotteau de vous parler du quantitatif et du qualitatif.

Ici, on se réfère à la Loi sur les langues officielles, dont l'article 41 accorde un mandat. Depuis l'adoption du nouveau projet de loi, l'article 41 est un peu plus étoffé. Il mentionne que les ministères et les agences, comme Radio-Canada/CBC, doivent voir au développement et à l'épanouissement des communautés francophones, non seulement celle du Québec, mais aussi celles à l'extérieur du Québec, comme vous l'avez mentionné.

On a vu les effets de l'attrition depuis les années 1990. Donc, on voudrait voir un ajustement. Le cadre d'imputabilité est aussi suggéré par la Fédération des communautés francophones et acadienne du pays, que vous avez peut-être entendue ou que vous entendrez prochainement. On est tout à fait d'accord avec elle concernant cette démarche, qui permettrait peut-être de rétablir la situation ou de faire des choix afin de mieux refléter la communauté ici, chez nous, de la faire connaître aux autres ainsi qu'à la société québécoise.

Vous citez un exemple, madame Savoie, en mentionnant les nouvelles concernant le Parc du Mont-Orford, etc. Quelque chose de très important s'est passé à Vancouver l'automne dernier, un problème par rapport à l'eau. Il y a trois grandes villes au pays: Toronto, Vancouver et Montréal, selon les dernières statistiques. Alors, à notre Téléjournal, on a parlé ici des problèmes d'eau que nous avons connus. Je n'exagère pas en disant que la nouvelle est parvenue aux francophones un peu plus tard, parce que ce n'était qu'un fait divers.

Ce n'est pas un commentaire éditorial, mais je sais que ce que veulent les Canadiens en « pitonnant » ou en tant que *digital migrant*, comme M. Beaulieu le disait, c'est d'aller chercher le plus d'information possible, comme le font la plupart des auditeurs. En tant que francophones, il est certain qu'on aura recours à Radio-Canada. Je pense que le cadre d'imputabilité pourrait nous aider en ce sens.

Excusez-moi, mais je pensais vous avoir présenté Mme Sotteau au début. Elle travaille avec nous à la fédération et elle pourrait peut-être vous en dire davantage au sujet de la qualité.

• (1245)

Mme Christine Sotteau (coordonnatrice des relations gouvernementales, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique): C'est une suggestion, comme le disait Mme Friolet, qui vient de l'ensemble de la communauté francophone hors Québec. En fin de compte, c'est un moyen d'obliger la Société Radio-Canada à rendre des comptes.

Yseult parlait justement de la Loi sur les langues officielles, mais on a aussi une société d'État et on a aussi, bien sûr, la Loi sur la radiodiffusion. Donc, il nous semble que cela permettrait à Radio-Canada, à la communauté et au CRTC de se pencher sur les meilleures pratiques. Par exemple, quelle est la meilleure façon de refléter la réalité de la communauté francophone, de travailler à une stratégie pour refléter cette réalité?

Se rend-on bien compte? On ne peut pas accuser Radio-Canada de quoi que ce soit. On se rend bien compte qu'avec des coupes budgétaires très contraignantes, cela devient de plus en plus difficile. Par exemple, utiliser une caméra pour couvrir un événement francophone est un luxe, lorsqu'il n'y a pas assez de caméras dans la salle des nouvelles. Donc, automatiquement, le journaliste va couvrir quelque chose que les anglophones couvrent déjà. On va faire trop de reportages qui intéressent davantage la communauté anglophone, parce qu'on utilise la même caméra. On n'a pas la flexibilité de faire des choix personnels qui refléteraient davantage la réalité de la communauté francophone. Le fait d'être ici aujourd'hui pour couvrir votre présence en Colombie-Britannique est le résultat d'un choix: c'est une caméra qui est venue pour les francophones, et non pour les anglophones. Et quelquefois, on aimerait pouvoir faire les choses différemment. On n'a pas le choix de le faire; on ne peut pas le faire. Il y a donc toutes sortes de contraintes, et je pense qu'il faut que la Société Radio-Canada se penche un peu sur ces réalités auxquelles elle fait face et qu'elle fasse des choix stratégiques. Ensuite, elle sera obligée de respecter ses choix.

Est-ce que cela convient? J'espère avoir répondu à vos questions.

Mme Denise Savoie: Oui, absolument.

Ai-je encore une minute?

[Traduction]

Le président: Je vous donnerai un bref moment puis je ferai un commentaire. Je ne poserai pas de questions cette fois-ci.

[Français]

Mme Denise Savoie: Monsieur Beaulieu, je ne suis pas une *digital native*, malheureusement. Alors, il y a peut-être certaines de vos suggestions qui m'ont échappé, mais je voulais revenir à cette idée de reconnaissance d'un espace citoyen.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur le rôle que Radio-Canada pourrait jouer là-dedans, et nous dire ce que cela signifie?

M. Réjean Beaulieu: Il faut faire la promotion du français et des contenus non seulement à l'intérieur même de Radio-Canada, mais

aussi... En anglais, on dit: *walk the talk*. Il faut faire la promotion des gens actifs en français, en dehors des sphères de Radio-Canada ou de nos porte-parole officiels ou encore de ceux qui écrivent pour *L'Express du Pacifique*. Il faut étendre, il faut inviter les francophones à écrire de nouveau en français, à se regrouper de nouveau en français, ce qu'ils ne font plus.

Quand j'entends le terme « cadre d'imputabilité », ça me donne de gros frissons. Ce sera encore une fois les francophones qui se désengageront face à une bureaucratie additionnelle. On a déjà un panel des régions qui n'a absolument rien fait à Radio-Canada, qui ne diffuse aucunement sur le Web. Selon moi, le cadre d'imputabilité, c'est le Web 2.0, c'est compter les « clics » et c'est la transparence envers l'auditoire, c'est ce dernier qui déterminera si le diffuseur public fait un bon travail. Alors, si le diffuseur public ne permet pas cette rétroaction, en la censurant continuellement et en n'ayant pas son propre ombudsman, en n'ayant pas des mécanismes transparents et redevables, finalement, cela restera pénible.

Mme Denise Savoie: C'est simplement une question de mieux utiliser le site Web pour démocratiser la diffusion.

M. Réjean Beaulieu: S'il y a des blogues, par exemple, ou s'il y a des « wikis » faits par des francophones, il faut que Radio-Canada en parle. On nous présente des sites Web qui viennent du Québec. Il y a une chronique à Radio-Canada qui parle des bons sites Web, des bonnes adresses, mais ce ne sont pas des adresses d'ici. Ce sont des adresses qui viennent de gens actifs au Québec. C'est dommage, mais cela n'attirera pas les francophones d'ici.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Je tiens à remercier ceux qui ont fait des déclarations ce matin et je tiens également à les remercier d'avoir répondu aux questions.

Lorsque nous étions à Yellowknife l'autre soir, nous avons entendu un bon nombre d'intervenants et nous leur avons donné le temps voulu pour intervenir. Je regrette que nous n'ayons pas pu procéder de la même façon aujourd'hui. Nous pourrions probablement passer des heures et des heures avec chaque témoin que nous avons entendu aujourd'hui. Je tiens à vous remercier d'être venus.

Dans le Nord, à Yellowknife et dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a 11 langues innues qui viennent s'ajouter au français et à l'anglais. Je sais qu'il est difficile d'offrir des services à tous les Canadiens. Nous avons un pays bilingue, et à Vancouver on parle un bon nombre d'autres langues.

On nous parle des nouveaux médias depuis déjà longtemps, et je remercie ceux qui nous ont parlé de cette question aujourd'hui.

Nous entendrons nos autres témoins à partir de 14 heures.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.